

A wide-angle photograph of a mountainous landscape. In the foreground, a deep blue lake with ripples reflects the surrounding environment. On the left bank of the lake, two hikers are standing on a large, light-colored rock. The background is dominated by a steep, rocky mountain slope covered in patches of green vegetation and small, scattered rocks. The overall scene is a mix of natural ruggedness and tranquility.

Raiffeisen Suisse
Rapport de gestion 2018

RAIFFEISEN

Avant-propos



Guy Lachappelle, Président du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse



Heinz Huber, Président de la Direction de Raiffeisen Suisse

L'année écoulée a été particulièrement marquante pour le Groupe Raiffeisen à de multiples égards. La procédure pénale ouverte à l'encontre de Pierin Vincenz, l'ancien président de la Direction de Raiffeisen Suisse, et la procédure d'enforcement de la FINMA concernant Raiffeisen Suisse ont attiré l'attention du grand public et porté préjudice à la réputation de notre Groupe. Raiffeisen a, de ce fait, lancé un processus de renouvellement. L'exercice sous revue a non seulement été une année intense, mais aussi très fructueuse sur le plan opérationnel.

2018 a marqué un nouveau départ. Raiffeisen Suisse a jeté les bases de son évolution future: elle a mandaté une enquête indépendante, procédé à un désengagement et une simplification des structures de participation et renouvelé ses instances dirigeantes.

Examen du passé. En 2018, une enquête indépendante a été lancée – et achevée – sous la direction de Bruno Gehrig. Elle a révélé des manquements lors de l'acquisition et de la gestion de participations, principalement entre 2012 et 2015, dans le cadre de la stratégie de diversification. Par conséquent, le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse a engagé un vaste plan de mesures pour corriger les erreurs du passé et faire face aux exigences de plus en plus complexes dans l'activité bancaire. Il s'agissait, entre autres, de promouvoir une culture de responsabilité forte, d'améliorer la conduite et le contrôle, et de renforcer la gouvernance. Par ailleurs, Raiffeisen Suisse a travaillé intensivement à la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures visant à remédier aux lacunes de sa gouvernance d'entreprise constatées par la FINMA.

Stratégie de désengagement. Le but est de simplifier les structures des participations et d'éviter tout conflit d'intérêt futur.

Ces dernières années, nos opérations de placement ont connu une croissance continue. En effet, notre Groupe a démontré qu'il est à même de développer avec succès les activités de placement avec ses propres ressources. C'est pourquoi, Raiffeisen a décidé de réorienter le segment Clientèle de placement et de vendre Notenstein La Roche Banque Privée SA à la Bank Vontobel SA. La vente a été finalisée avec succès le 2 juillet 2018.

Renouvellement des organes. Raiffeisen Suisse a renouvelé son Conseil d'administration et entamé le renouveau au sein de la Direction. A l'assemblée du 16 juin 2018, les délégués de Raiffeisen Suisse ont engagé le processus de renouvellement et ont élu deux nouveaux membres au Conseil d'administration. Le 10 novembre, l'Assemblée extraordinaire des délégués a élu quatre autres nouveaux membres au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse ainsi que Guy Lachappelle comme nouveau président. Fort de sa nouvelle composition, le Conseil d'administration a nommé Heinz Huber nouveau président de la Direction. Il est entré en fonction le 7 janvier 2019.

Au quatrième trimestre, nous avons tiré le bilan avec les propriétaires, ce qui nous a permis d'ouvrir la voie à une meilleure collaboration au sein du Groupe. Les réformes à déployer ont été inscrites au programme commun intitulé «Réforme 21», élaboré dans le cadre d'un processus participatif entre les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse.

La culture coopérative a toujours été caractérisée par le dialogue, tant au sein du Groupe qu'avec notre clientèle et d'autres parties prenantes.

Le dialogue avec les clients sur place nous permet non seulement de prodiguer le conseil financier adapté à toute situation de vie, mais aussi d'instaurer la confiance. Les chiffres l'expriment clairement: les clients sont restés fidèles aux Banques Raiffeisen et n'ont cessé d'alimenter leurs comptes et dépôts en 2018. Par ailleurs, l'évolution de nos opérations hypothécaires est très solide et réjouissante. L'excellent résultat opérationnel des Banques Raiffeisen n'a été terni que par les effets extraordinaires chez Raiffeisen Suisse. La capacité de rendement durable et la quote-part particulièrement élevée des fonds propres du Groupe demeurent inchangées. Comme par le passé, Raiffeisen reste une banque très bien capitalisée. Le modèle d'affaires de Raiffeisen, sa politique commerciale et le pouvoir de codécision qu'ont nos sociétaires sont autant de facteurs présentant une sécurité supplémentaire pour notre clientèle.

En 2018, le Groupe a franchi une autre étape déterminante pour son développement futur. Depuis début janvier 2019, le travail des 246 Banques Raiffeisen est harmonisé grâce à une plateforme informatique moderne. Le Groupe s'appuie sur le nouveau système bancaire central et propose désormais à sa clientèle un système de banking moderne, flexible et convivial.

Notre volonté d'évoluer est grande. Pour gérer le Groupe avec succès, tout en continuant à enrichir le paysage bancaire suisse avec notre concept coopératif, il faut évoluer de manière durable et s'adapter aux conditions cadres sans cesse changeantes.

Développons le dialogue, et rendons-le contraignant. C'est un dialogue d'égal à égal avec un partenaire apprécié qui fait d'une bonne banque la Banque préférée.

L'esprit d'entreprise local, une offre complète et surtout la proximité avec la clientèle sont les caractéristiques qui ont fait le succès de Raiffeisen. Nos origines nous montrent la voie vers notre avenir.



Guy Lachappelle
Président du Conseil
d'administration
Raiffeisen Suisse



Heinz Huber
Président de la Direction
Raiffeisen Suisse

Rapport financier

Raiffeisen Suisse 2018

Marche des affaires de Raiffeisen Suisse

2018 fut pour Raiffeisen Suisse l'année de l'examen et du renouvellement. En lançant une enquête indépendante et en renouvelant les membres au sein du Conseil d'administration et de la Direction, Raiffeisen Suisse a posé les bases lui permettant de continuer son développement. L'introduction du nouveau système bancaire central a grandement simplifié l'environnement informatique du Groupe et créé les conditions essentielles pour gagner en efficience et lancer des projets innovants en matière de digitalisation. Avec la vente de Notenstein La Roche Banque Privée SA à Vontobel, Raiffeisen Suisse arrive presque au bout de sa stratégie de désengagement et de simplification des structures de participations. En effet, la vente a permis d'engranger un bénéfice de 35,2 millions de francs. En 2018, la procédure pénale ouverte à l'encontre de l'ancien président de la Direction, Pierin Vincenz, ainsi que la procédure d'enforcement par la FINMA concernant Raiffeisen Suisse ont polarisé l'attention.

En 2018, Raiffeisen Suisse a enregistré un bénéfice annuel de 42,5 millions de francs. Il se situe au niveau de l'exercice précédent, mais il a fallu dissoudre des réserves pour risques bancaires généraux à hauteur de 250,2 millions de francs. Des corrections de valeur et provisions de grande ampleur ont été constituées en raison de la réévaluation de la valeur intrinsèque des participations et de l'achat programmé d'ARIZON Sourcing SA. Ces effets extraordinaire d'un montant total de 292 millions de francs ont une incidence sur différentes positions du compte de résultat. Une approche plus prudente adoptée dans l'évaluation du groupe PME Capital a généré des corrections de valeur et provisions pour un montant avoisinant 149 millions de francs. De ce montant, 117,8 millions de francs sont inclus dans les corrections de valeur pour risques de crédit, 6 millions de francs dans les corrections de valeur sur les participations et 25 millions de francs dans les autres provisions. La valeur de la participation dans Leonteq a été ajustée de 54,1 millions de francs car, par rapport à l'exercice précédent, la valeur de marché avait fléchi au jour de référence. D'autres corrections de valeur et provisions à hauteur d'environ 27,1 millions de francs ont été effectuées sur diverses participations parce que la méthode de la valeur intrinsèque a été systématiquement appliquée. Les provisions constituées pour l'achat de la participation dans ARIZON Sourcing SA s'élèvent à environ 69 millions de francs.

Le total du bilan a baissé de 6 milliards de francs, passant désormais à 47,6 milliards. La réduction du bilan s'explique, pour l'essentiel, par la migration vers le nouveau système bancaire. Les positions interbancaires ont été clôturées, dans la mesure du possible, en fin d'année afin de simplifier la migration. Par ailleurs, des transferts importants, concernant notamment les liquidités, ont de nouveau été inscrits au bilan.

Compte de résultat

Produits de l'activité bancaire ordinaire

Le résultat brut des opérations d'intérêts a augmenté de 29,3 millions de francs, soit une hausse de 23,2%, à 155,4 millions de francs. Le résultat des opérations d'intérêts a augmenté tant dans les affaires de détail, que de leasing et avec la clientèle entreprises. Avec 43,2 millions de francs, la contribution de la Treasury au résultat est légèrement supérieure par rapport à l'exercice précédent, en raison de coûts moins importants pour le maintien des liquidités. Les variations des corrections de valeur liées au risque de défaillance et les pertes résultant des opérations d'intérêts ont augmenté de 124,7 millions pour s'inscrire à 126,5 millions de francs (annexe 14). Elles s'expliquent principalement par les effets extraordinaires susmentionnés liés aux participations. Quant aux corrections de valeur en lien avec le groupe PME Capital, elles s'élèvent notamment à 117,8 millions de francs. Par ailleurs, un besoin de correction de valeur plus important pour le leasing de biens d'investissement a été enregistré. Le résultat net des opérations d'intérêts s'élève à 28,9 millions de francs, ce qui correspond à une baisse de 95,4 millions par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service (annexe 23) a augmenté de 8 millions de francs par rapport à l'exercice précédent, passant ainsi à 110,5 millions. Le produit des opérations sur titres et de placement (+3,9 millions), le produit lié au trafic des paiements (+4,2 millions) ainsi que le produit des commissions sur les opérations de crédit (+2,9 millions) ont contribué à cette évolution positive. La hausse des produits est due à un volume plus important des placements collectifs et aux nouveaux accords tarifaires avec les cocontractants. Les charges de commissions ont par contre progressé de 2,1 millions de francs en raison des volumes plus importants et passent ainsi à 46,4 millions.

Le résultat des opérations de négoce a baissé de 1,4 million de francs par rapport à l'exercice précédent (annexe 24) pour s'inscrire à 78,1 millions. La politique de taux bas menée par les banques centrales européennes (BCE, BoE, BNS) n'a cessé d'influer sur les opérations de négoce en 2018. L'année boursière 2018 restera dans l'histoire comme un parfait exemple du «comportement émotionnel des investisseurs», mais aussi comme une année d'exception: les catégories de placement ont toutes, ou presque, perdu de leur valeur. En effet, les marchés des actions du monde entier étaient haussiers au vu des bonnes perspectives de croissance et de la situation politique globale intacte en début d'année. La tendance sur les marchés s'est complètement inversée au quatrième trimestre. Le conflit commercial non résolu entre les Etats-Unis et la Chine a freiné l'économie réelle et impacté les bénéfices des entreprises.

Les autres résultats ordinaires ont légèrement fléchi de 9,5 millions (-2,1%) par rapport à l'exercice précédent, passant à 436,3 millions de francs. Le bilan fait également état du recul des revenus réalisés avec ARIZON Sourcing SA de 9,9 millions à 62,7 millions de francs. Suite à la vente de Notenstein La Roche Banque Privée SA, les produits des prestations ont fléchi de 9,3 millions à 17,7 millions de francs. Le volume de prestations collectives et stratégiques de Raiffeisen Suisse fournies aux Banques Raiffeisen a baissé de près de 30% par rapport à l'exercice précédent, passant à 41,7 millions de francs. La focalisation sur le programme RAINBOW a induit une baisse des activités de projets de Raiffeisen Suisse imputables aux Banques Raiffeisen. En revanche, les autres produits ont augmenté de 31,3 millions de francs à 87 millions de francs.

Les autres charges ordinaires de 42,9 millions de francs comprennent non seulement les frais d'acquisition de l'infrastructure informatique pour les Banques Raiffeisen, mais aussi les coûts de production de documents imprimés pour ces dernières. La hausse de 8,7 millions de francs (+25,3%) est due surtout au développement du système bancaire central.

Charges d'exploitation

Les charges de personnel (annexe 26) sont restées quasiment stables par rapport à l'exercice précédent (hausse de 0,7%), et s'établissent à 383,8 millions de francs. A la fin de l'exercice sous revue, Raiffeisen Suisse comptait 2'123 collaborateurs à plein temps, ce qui correspond à une hausse de onze postes par rapport à 2017.

Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 39,6 millions de francs (+15,6%) par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 294,3 millions. Les coûts informatiques ont particulièrement contribué à la hausse des charges, augmentant de 37,2 millions de francs pour s'inscrire à 124,5 millions. Ceux-ci sont directement liés à la migration vers le nouveau système bancaire central. Les dépenses publicitaires sont restées au même niveau que l'exercice précédent, tandis que les frais juridiques et de conseil ont baissé de 3,1 millions à 48,6 millions de francs. Les charges de conseil liées aux projets ont fléchi tandis que la part du conseil juridique s'est accrue. Les autres charges d'exploitation sont restées au même niveau que l'exercice précédent.

Corrections de valeur sur les actifs immobilisés

Les amortissements ordinaires sur les immobilisations corporelles ont diminué de 4,2 millions, passant à 23,3 millions de francs. Seuls des amortissements extraordinaires sur immobilisations corporelles minimes, à hauteur de 2,3 millions de francs, ont été effectués durant l'exercice sous revue.

Variations des provisions et autres corrections de valeur, ainsi que pertes

Cette position a été particulièrement impactée par des effets extraordinaires. Après une réduction des charges de 0,1 million de francs sur l'exercice précédent, la constitution nette de provisions et les autres corrections de valeur et pertes ont atteint un volume de 112 millions de francs en 2018. Il y a trois raisons à cette hausse notable. Des provisions ont été constituées à hauteur de plus de 21 millions de francs pour couvrir les charges de restructurations liées à la vente de Notenstein La Roche Banque Privée SA. S'agissant des autres provisions, les incertitudes liées aux litiges juridiques concernant «Investnet» ont particulièrement contribué aux incidences haussières avec effet sur le résultat de 25 millions de francs. Des provisions pour autres risques d'exploitation à hauteur de 69 millions de francs et des provisions pour restructurations à hauteur de 3,7 millions de francs ont par ailleurs été constituées dans le courant de l'exercice 2018 en raison de la décision d'acheter ARIZON Sourcing SA.

Résultat extraordinaire, variations des réserves pour risques bancaires généraux et impôts

Le produit extraordinaire à hauteur de 46,2 millions de francs (annexe 28) provient notamment de la vente de Notenstein La Roche Banque Privée SA. Par ailleurs, les plus-values résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles s'élèvent à 11 millions de francs. 250,2 millions de francs ont été prélevés des réserves pour risques bancaires généraux. Les charges fiscales se sont élevées à 2,5 millions de francs pour l'exercice sous revue.

Bénéfice annuel

Le bénéfice annuel s'élève à 42,5 millions de francs, soit au niveau de l'exercice précédent, malgré les effets extraordinaires. Cela s'explique par la dissolution de réserves pour risques bancaires généraux.

Bilan

Le total du bilan de Raiffeisen Suisse a baissé de 6 milliards de francs, d'une part, suite aux réductions du bilan générées activement du fait de la migration vers le nouveau système bancaire central, et d'autre part, en raison de la prise en compte du solde pour les créances et engagements, conformément aux prescriptions comptables. Les créances et engagements n'ont en revanche que peu évolué (selon la prise en compte des dates valeur).

Créances sur/engagements envers les Banques Raiffeisen

Pour satisfaire aux exigences légales en matière de liquidités, les Banques Raiffeisen détiennent des avoirs auprès de Raiffeisen Suisse. Fin 2018, Raiffeisen Suisse avait un engagement net envers les Banques Raiffeisen de 12,3 milliards de francs (contre 12,9 milliards à l'exercice précédent). Cette baisse est liée à un besoin accru de refinancement des Banques Raiffeisen pour leurs opérations hypothécaires.

Créances sur/engagements envers les banques

Les créances sur les autres banques ont diminué par rapport à l'exercice précédent de 6,4 milliards, passant désormais à 1,8 milliard de francs. Les engagements envers les autres banques s'élèvent à 6,4 milliards de francs, en repli de 7,3 milliards. Cette baisse est due à la prise en compte du solde comptable. Si l'on tient compte des dates valeurs, les créances et engagements envers les autres banques n'ont guère évolué d'un exercice à l'autre.

Créances/engagements résultant d'opérations de financement de titres

Le volume des engagements résultant d'opérations de financement de titres a progressé de 1,2 milliard, passant désormais à 2,9 milliards de francs. Il s'agit de transactions repo, permettant de générer de l'argent contre la remise de garanties. Ces transactions ont pour objet de gérer l'avoir en compte de virement de la BNS. S'agissant des créances résultant d'opérations de financement de titres, elles s'élèvent à 5 millions de francs.

Prêts et crédits à la clientèle

Les prêts et crédits à la clientèle ont globalement augmenté de 1,9 milliard de francs (+15,4%) pendant l'exercice sous revue pour s'établir à 14,2 milliards de francs. Les succursales de Raiffeisen Suisse ont accru leur volume de prêts de 505,6 millions (+4,9%), à 10,8 milliards de francs. Les prêts et crédits comprennent, par ailleurs, les crédits à court terme octroyés par la Banque centrale à des clients institutionnels, les prêts aux clients entreprises les plus importants, ainsi que les opérations de leasing de biens d'investissement.

Opérations de négoces

Le portefeuille nets des opérations de négoces a diminué de 234 millions pour passer à 1 milliard de francs (annexe 3).

Immobilisations financières

Le dépôt de titres entrant dans les immobilisations financières, principalement composé d'obligations de premier ordre, est géré conformément aux prescriptions légales et aux objectifs internes en matière de liquidité. La valeur comptable a augmenté de 252 millions, s'inscrivant à 6,6 milliards de francs.

Participations

La valeur des participations (annexe 6) a diminué de 632 millions au cours de l'exercice sous revue, pour passer à 423,8 millions de francs. La plus forte variation de 622,5 millions de francs s'explique par la vente de Notenstein La Roche Banque Privée SA à Vontobel SA. La valeur de la participation dans Leonteq AG a été corrigée d'environ 54,1 millions de francs. En effet, il s'agit d'une correction de la valeur comptable, la valeur de marché ayant baissé par rapport à l'exercice précédent. Des corrections de valeur supplémentaires d'environ 27,1 millions de francs ont été effectuées pour d'autres participations. La méthode de la valeur intrinsèque a été utilisée pour évaluer toutes les autres participations. L'augmentation des participations s'explique par le fait que Raiffeisen Suisse a contribué à l'augmentation du capital de Leonteq AG et qu'elle a, par ailleurs, fait l'acquisition d'un paquet d'actions dans Leonteq AG jusqu'à présent détenu par Notenstein La Roche Banque Privée SA. La participation à 100% dans Business Broker SA, jusqu'à présent détenue par Raiffeisen Centre des Entrepreneurs (RCE), a été transférée à Raiffeisen Suisse pour simplifier les structures de participations.

Immobilisations corporelles

L'annexe 7.1 présente l'évolution des immobilisations corporelles. La valeur comptable a augmenté de 37,5 millions et s'inscrit désormais à 232,8 millions de francs en raison de la rénovation de l'immeuble de la Banque à St-Gall et de l'activation des frais de licence d'Avaloq Group AG.

Valeurs immatérielles

L'annexe 8 présente l'évolution des valeurs immatérielles.

Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont progressé de 379 millions, pour s'établir à 11,4 milliards de francs. Les succursales ont enregistré une hausse de 37,2 millions de francs. Parallèlement, les dépôts de la clientèle entreprises ont augmenté de 317,7 millions.

Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage

Le volume des emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage a progressé durant l'exercice sous revue de 0,2 milliard de francs pour s'établir à 7 milliards. Les emprunts de Raiffeisen Suisse sont restés stables à 3,3 milliards de francs. La part des emprunts de rang subordonné de Raiffeisen Suisse représente 1,5 milliard de francs. La composante en obligations des produits structurés émis s'élève à 1,7 milliard de francs. Le volume des prêts des centrales d'émission des lettres de gage a augmenté de 0,1 milliard pour s'inscrire à 2 milliards de francs.

Provisions

La stratégie de désengagement et les effets extraordinaires liés ont eu un impact important sur les provisions (annexe 14). En effet, les provisions pour restructuration ont augmenté de 21,2 millions de francs, principalement en raison de la vente de Notenstein La Roche Banque Privée SA. La situation juridique incertaine liée aux litiges concernant «Investnet» a induit une hausse de 25 millions de francs des autres provisions pour risques juridiques et de procès. Par ailleurs, le rachat convenu en 2018 d'ARIZON Sourcing SA ont nécessité des provisions pour autres risques d'exploitation à hauteur de 69 millions de francs.

Réserves pour risques bancaires généraux

Pendant l'exercice sous revue, des réserves pour risques bancaires généraux ont été dissoutes à hauteur de 250,2 millions de francs. La dissolution de réserves pour risques bancaires généraux est liée aux effets extraordinaires susmentionnés. Le montant restant de 9,3 millions de francs suisses est soumis à l'impôt (annexe 14).

Capitaux propres

Fin décembre 2018, le capital social est resté inchangé, à 1,7 milliard de francs. Suite à la dissolution de réserves pour risques bancaires généraux, les capitaux propres sont passés de 2,2 milliards à 1,9 milliard de francs.

Opérations hors bilan

Le total des engagements conditionnels (annexe 20) a baissé de 182 millions pendant l'exercice sous revue, pour s'établir à 3 milliards de francs. Le volume des contrats des instruments financiers dérivés (annexe 4) a diminué de 34,8 milliards, passant à 113,5 milliards de francs. Les opérations de couverture pour le portefeuille de la banque ont fléchi de 0,9 milliard et s'inscrivent désormais à 38,2 milliards de francs. Les valeurs de remplacement positives s'établissent à 1,3 milliard de francs (exercice précédent: 1,6 milliard) et les valeurs de remplacement négatives à 1,5 milliard de francs (exercice précédent: 1,6 milliard).

Rapport de rémunération

Le rapport de rémunération est intégré au rapport de gestion du Groupe Raiffeisen.

Bilan Raiffeisen Suisse

au 31 décembre 2018

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent	Variation	Variation en %	Annexe
Actifs					
Liquidités	17'993'258	18'819'203	-825'945	-4,4	17
Créances sur les Banques Raiffeisen	3'023'050	2'655'902	367'148	13,8	10, 17
Créances sur les autres banques	1'815'732	8'214'912	-6'399'180	-77,9	10, 17
Créances résultant d'opérations de financement de titres	4'920	51'371	-46'451	-90,4	1, 17
Créances sur la clientèle	3'490'328	2'441'407	1'048'921	43,0	2, 17
Créances hypothécaires	10'719'248	9'870'963	848'285	8,6	2, 10, 17
Opérations de négoce	1'027'521	1'325'870	-298'349	-22,5	3, 17
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'310'767	1'632'217	-321'450	-19,7	4, 17
Immobilisations financières	6'560'872	6'308'591	252'281	4,0	5, 10, 17
Comptes de régularisation	227'896	228'036	-140	-0,1	
Participations	423'809	1'055'938	-632'129	-59,9	6
Immobilisations corporelles	232'866	195'321	37'545	19,2	7
Valeurs immatérielles	4'234	6'653	-2'419	-36,4	8
Autres actifs	754'607	788'398	-33'791	-4,3	9
Total des actifs	47'589'108	53'594'781	-6'005'673	-11,2	
Total des créances de rang subordonné	-	-	-	-	
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	-	-	-	-	
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	15'366'151	15'528'573	-162'422	-1,0	17
Engagements envers les autres banques	6'410'927	13'676'261	-7'265'334	-53,1	17
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	2'925'136	1'757'968	1'167'168	66,4	1, 17
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11'423'677	11'044'803	378'874	3,4	17
Engagements résultant d'opérations de négoce	69'530	133'799	-64'269	-48,0	3, 17
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'535'839	1'610'794	-74'955	-4,7	4, 17
Obligations de caisse	30'563	61'758	-31'195	-50,5	17
Emprunts et prêts sur lettres de gage	7'021'981	6'836'274	185'707	2,7	12, 13, 17
Comptes de régularisation	310'936	289'993	20'943	7,2	
Autres passifs	436'675	458'400	-21'725	-4,7	9
Provisions	128'373	16'685	111'688	669,4	14
Réserves pour risques bancaires généraux	9'297	259'450	-250'153	-96,4	14
Capital social	1'700'000	1'700'000	-	-	15
Réserve légale issue du bénéfice	177'523	173'183	4'340	2,5	
Bénéfice	42'500	46'840	-4'340	-9,3	
Total des capitaux propres	1'929'320	2'179'473	-250'153	-11,5	
Total des passifs	47'589'108	53'594'781	-6'005'673	-11,2	
Total des engagements de rang subordonné	1'518'637	1'684'697	-166'060	-9,9	
Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	983'119	1'149'178	-166'059	-14,5	
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	3'024'904	3'206'955	-182'051	-5,7	2, 20
Engagements irrévocables	2'464'883	2'207'045	257'838	11,7	2
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	15'345	19'985	-4'640	-23,2	2

Compte de résultat Raiffeisen Suisse

2018

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent	Variation	Variation en %	Annexe
Produit des intérêts et des escomptes	303'687	320'123	-16'436	-5,1	22
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	43'735	48'337	-4'602	-9,5	22
Charges d'intérêts	-192'056	-242'372	50'316	-20,8	22
Résultat brut des opérations d'intérêts	155'366	126'088	29'278	23,2	
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-126'465	-1'782	-124'683	6'996,8	14
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	28'901	124'306	-95'405	-76,8	
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	77'588	73'690	3'898	5,3	23
Produit des commissions sur les opérations de crédit	16'267	13'395	2'872	21,4	23
Produit des commissions sur les autres prestations de service	63'010	59'711	3'299	5,5	23
Charges de commissions	-46'362	-44'286	-2'076	4,7	23
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	110'503	102'510	7'993	7,8	
Résultat des opérations de négoce	78'138	79'522	-1'384	-1,7	24
Résultat des alienations d'immobilisations financières	2'607	20'525	-17'918	-87,3	
Produit des participations	71'510	52'322	19'188	36,7	
Résultat des immeubles	3'884	3'668	216	5,9	
Autres produits ordinaires	401'193	403'513	-2'320	-0,6	25
Autres charges ordinaires	-42'905	-34'243	-8'662	25,3	
Autres résultats ordinaires	436'289	445'785	-9'496	-2,1	
Produit opérationnel	653'831	752'123	-98'292	-13,1	
Charges de personnel	-383'815	-381'111	-2'704	0,7	26
Autres charges d'exploitation	-294'285	-254'653	-39'632	15,6	27
Charges d'exploitation	-678'100	-635'764	-42'336	6,7	
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-109'154	-74'775	-34'379	46,0	6, 7, 8
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-117'910	-4'352	-113'558	n.a.	14
Résultat opérationnel	-251'333	37'232	-288'565	-775,0	
Produits extraordinaires	46'180	116'316	-70'136	-60,3	28
Charges extraordinaires	-1	-673	672	-99,9	28
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	250'153	-101'000	351'153	n.a.	14
Impôts	-2'500	-5'035	2'535	-50,3	29
Bénéfice	42'500	46'840	-4'340	-9,3	

Proposition d'affectation du bénéfice disponible, adressée à l'Assemblée ordinaire des délégués du 15 juin 2019 à Crans-Montana

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent	Variation	Variation en %
Affectation du bénéfice				
Bénéfice	42'500	46'840	-4'340	-9,3
Bénéfice reporté	-	-	-	-
Bénéfice au bilan	42'500	46'840	-4'340	-9,3
Répartition du bénéfice				
– Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-	4'340	-4'340	-100,0
– Rémunération du capital social	42'500	42'500	-	-
Total du bénéfice affecté	42'500	46'840	-4'340	-9,3

Etat des capitaux propres

2018

en 1000 CHF	Capital social	Réserve légale issue du bénéfice ¹	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice	Total
Capitaux propres au début de l'exercice de référence	1'700'000	173'183	259'450	46'840	2'179'473
Augmentation du capital	-	-	-	-	-
Dotations affectant les réserves légales issues du bénéfice	-	4'340	-	-4'340	-
Prélèvements affectant les réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-250'153	-	-250'153
Rémunération du capital social	-	-	-	-42'500	-42'500
Bénéfice	-	-	-	42'500	42'500
Capitaux propres à la fin de l'exercice de référence	1'700'000	177'523	9'297	42'500	1'929'320

1 La réserve légale issue du bénéfice n'est pas distribuable.

Annexe aux comptes annuels

Société, forme juridique, siège

Sous la raison sociale

- Raiffeisen Schweiz Genossenschaft
- Raiffeisen Suisse société coopérative
- Raiffeisen Svizzera società cooperativa
- Raiffeisen Svizra associazion
- Raiffeisen Switzerland Cooperative

existe une fédération de banques coopératives avec obligation limitée d'effectuer des versements supplémentaires, conformément aux art. 921 ss. CO. Raiffeisen Suisse société coopérative (ci-après Raiffeisen Suisse) est le regroupement des Banques Raiffeisen établies en Suisse. Raiffeisen Suisse est sise à St-Gall.

Commentaires relatifs à la gestion des risques

Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse forment une communauté de risque.

Politique de risque

La gestion des risques repose sur les prescriptions légales et le règlement «Politique de risque du Groupe Raiffeisen» (abrégé: Politique de risque). La pertinence de la politique de risque est réexaminée chaque année. Raiffeisen Suisse considère la gestion des risques comme l'une de ses compétences essentielles. Elle ne prend aucun risque sans en avoir au préalable déterminé l'ampleur et la dynamique, ni sans s'être assurée que les conditions en matière de technologie bancaire, de personnel et de connaissances sont véritablement satisfaites. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs des risques sur les revenus, à prévenir Raiffeisen Suisse contre de lourdes pertes extraordinaires et à préserver et consolider sa bonne réputation. La gestion des risques de Raiffeisen Suisse est organisée selon le principe des «Three Lines of Defense» et assurée par les unités opérationnelles en charge (first line). Le département Risque & Compliance veille à l'observation et à l'application de la politique de risque ainsi qu'au respect des prescriptions réglementaires (second line). La Révision interne assure la vérification indépendante du cadre de la gestion des risques (third line).

Contrôle des risques

Raiffeisen Suisse contrôle les principales catégories de risques au moyen de procédures spécifiques et de limites globales. Les risques qui ne peuvent se quantifier de manière fiable sont limités par des critères qualitatifs. Une surveillance indépendante du profil de risque complète le processus de contrôle des risques.

Le département Risque & Compliance est chargé de la surveillance indépendante des risques. Celle-ci consiste notamment à contrôler le respect des limites fixées par le Conseil d'administration et la Direction. Par ailleurs, le département Risque & Compliance évalue régulièrement la situation de risque, dans le cadre de l'établissement des rapports.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique à toutes les catégories: risques de crédit, de marché et opérationnels. Il s'articule autour des éléments suivants:

- identification des risques;
- mesure et évaluation des risques;
- gestion des risques;
- surveillance et reporting des risques.

La gestion des risques a pour objectifs:

- d'assurer un contrôle efficace à tous les niveaux et de veiller à ce que les risques encourus n'excèdent pas la disposition à prendre des risques, ni la tolérance au risque;
- de créer les conditions qui permettent une exposition aux risques ciblée, contrôlée et en toute connaissance de cause, ainsi qu'une gestion des risques cohérente;
- d'exploiter au mieux la disposition à prendre des risques, à savoir de garantir que toute exposition soit contrebalancée par des produits adéquats.

Risques de crédit

La politique de risque définit le risque de crédit comme le risque de pertes résultant de l'incapacité d'un client ou d'une autre contrepartie à assumer les paiements convenus contractuellement. Les risques de crédit existent aussi bien en cas de prêts, de promesses de crédit irrévocables et d'engagements conditionnels que de produits de négoce, tels que les contrats de dérivés OTC. Les risques concernent également la prise de positions de participations à long terme, une perte pouvant survenir en cas de défaillance de l'émetteur.

Raiffeisen Suisse identifie, évalue, gère et contrôle, au niveau des opérations de crédit, les types de risques suivants:

- risques de contrepartie;
- risques liés aux garanties;
- risques de concentration;
- risques pays.

Les risques de contrepartie résultent de la défaillance d'un débiteur ou d'une contrepartie. Un débiteur ou une contrepartie est réputé défaillant si sa créance est en souffrance ou menacée.

Les risques liés à des garanties résultent des baisses de valeur de ces mêmes garanties.

Les risques de concentration dans les portefeuilles de crédit découlent d'une répartition inégale des créances de crédit envers les divers preneurs de crédit, les catégories de couverture, les secteurs ou les régions géographiques.

Les risques pays représentent le risque d'une perte par suite d'événements spécifiques à un pays.

L'activité de base de Raiffeisen Suisse est le retail banking en Suisse. Les financements de crédits garantis par gage immobilier en constituent l'élément principal. Afin d'élargir sa base de rendement, de répartir encore plus les risques et de mieux appréhender les besoins des clients, Raiffeisen Suisse approfondit les relations avec sa large base de clientèle dans les enjeux du logement, du patrimoine et de l'entrepreneuriat. Dans ce contexte, les opérations avec la clientèle entreprises et la clientèle de placement notamment sont renforcées.

Les succursales sont surtout exposées aux risques de contrepartie, de garantie et de concentration. Les succursales de Raiffeisen Suisse dépendent, sur le plan organisationnel, du département Succursales & Régions et octroient des crédits aux clients privés ainsi qu'à la clientèle entreprises.

Quant aux crédits importants à la clientèle entreprises, leur gestion incombe en premier lieu au département Clientèle entreprises. Les augmentations de crédits et les octrois de nouveaux crédits dont le montant pondéré des risques dépasse 150 millions de francs doivent être de surcroît examinés par le responsable Gestion des risques du Groupe (responsable GRG).

Dans le cadre de ses activités pour l'ensemble du Groupe, le département Banque centrale encourt des risques de contrepartie à l'échelle nationale, comme internationale. Ces risques résultent notamment de refinancements sur le marché monétaire et des capitaux, de la couverture des risques sur devises et risques de fluctuation des taux ou de négociation pour compte propre. Par principe, le département Banque centrale ne peut détenir d'engagements étrangers que si une limite pays a été approuvée et mise en place.

Conformément aux Statuts, les engagements à l'étranger, pondérés des risques, ne doivent cependant pas représenter plus de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen.

L'approbation et le contrôle des opérations réalisées avec des banques commerciales tiennent compte de ratings internes et externes. Les opérations hors bilan, telles que les instruments financiers dérivés, sont converties en leur équivalent-crédit respectif. Pour la plupart des contreparties de la Banque centrale pour lesquelles le décompte des opérations OTC n'est pas centralisé, Raiffeisen Suisse a conclu un contrat cadre de droit suisse pour les dérivés OTC, assorti d'une annexe, afin de garantir les versements supplémentaires (marge de variation). En effet, l'échange de garanties s'effectue par versement du montant correspondant à l'exigence de marge calculée chaque jour. Ces engagements OTC sont surveillés et gérés sur une base nette.

Raiffeisen Suisse a pris des participations dans d'autres entreprises, dans le cadre de partenariats stratégiques.

Les standards fixés pour l'évaluation de la solvabilité et de la capacité de crédit s'appliquent à Raiffeisen Suisse. Une solvabilité jugée positive et une capacité financière attestée constituent, en effet, le prérequis à tout octroi de crédit. Les prêts octroyés aux particuliers, aux personnes morales ainsi qu'à des fins de financement d'objets de rapport, sont classés selon des modèles de rating internes puis soumis à un contrôle axé sur le risque. La solvabilité du client est scindée en onze catégories de risque et deux catégories de défaillance.

Concernant les aspects essentiels de la gestion des risques de crédit – tarification ajustée au risque, gestion de portefeuille, identification et constitution de corrections de valeur individuelles – les gestionnaires ont à leur disposition un ensemble d'instruments éprouvés. Pour les financements plus complexes et la gestion des positions Recovery, des équipes de spécialistes sont disponibles au sein de Raiffeisen Suisse.

Un grand nombre de règles internes prescrivent les méthodes et les procédures à appliquer ainsi que les compétences à respecter pour l'évaluation des garanties des crédits, et plus particulièrement pour la détermination des valeurs véniales et des valeurs d'avance. Ces règles font l'objet de contrôles continus et sont ajustées en fonction des prescriptions réglementaires et des évolutions du marché. Pour l'évaluation des garanties de gage immobilier, la Banque applique des méthodes d'estimation reconnues appropriées au type de l'objet, dont notamment les modèles hédonistes, les procédés de détermination de la valeur de rendement et les estimations d'experts. Les modèles utilisés et les évaluations effectuées sont régulièrement contrôlés. Le montant maximal de l'avance des objets en gage dépend de l'exploitabilité de la garantie respectivement varie selon le type d'utilisation.

Raiffeisen analyse les positions de crédit en fonction des risques de défaillance dans une démarche axée sur les délais et/ou les événements, et constitue en conséquence les corrections de valeurs et/ou provisions qui s'imposent. La Banque considère que les créances de crédit sont compromises lorsqu'il est improbable que le débiteur puisse honorer ses futurs engagements contractuels ou que la valeur intrinsèque des créances n'est plus couverte, mais au plus tard lorsque les versements des intérêts, des amortissements ou des commissions contractuellement fixés sont en souffrance depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions de crédit correspondants sont intégralement provisionnés.

Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe, notamment pour les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que pour les garanties et les secteurs concernés. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est en grande partie automatisé à l'échelle du Groupe Raiffeisen. Raiffeisen Suisse surveille le portefeuille de crédit à l'échelle du Groupe, évalue sa structure et assure le reporting adéquat. Le rapport annuel sur le portefeuille de crédit informe les organes compétents du contexte économique, de la structure du portefeuille de crédit et des évolutions observées au cours de la période sous revue. Ce rapport inclut une estimation de la situation de risque à laquelle le portefeuille de crédit est exposé et mentionne toute éventuelle nécessité d'agir.

Pour surveiller la structure du portefeuille, sa répartition est analysée en fonction de nombreux critères spécifiques, dont notamment la catégorie du débiteur, le type et le montant du crédit, le rating des contreparties, la branche, les garanties fournies, les caractéristiques géographiques ou encore les corrections de valeur. Un rapport sur le risque est adressé chaque trimestre à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse pour les informer sur la situation de risque, l'exposition au risque, l'utilisation des limites et l'évolution des dossiers de crédit liés aux «exceptions to policy». En plus du reporting ordinaire sur le portefeuille de crédit, la Gestion des risques du Groupe effectue également, au besoin, des évaluations ad hoc. La surveillance et le reporting constituent la base des mesures de gestion du portefeuille. L'objectif principal est de gérer les nouvelles affaires au moyen de la politique de crédit.

Raiffeisen a mis en place des instruments efficaces pour empêcher proactivement les concentrations dans l'ensemble du Groupe. Elle utilise à ce titre des limites spécifiques à chaque secteur et prend, lorsque les limites sont atteintes ou dépassées, les mesures adéquates définies au préalable.

La surveillance des gros risques est assurée de manière centralisée par le département Risque & Compliance. Au 31 décembre 2018, Raiffeisen Suisse présentait deux gros risques soumis à déclaration pour un engagement cumulé (l'ensemble des sociétés internes au Groupe inclus), pondéré des risques (nets), d'un montant de 1,2 milliard de francs. Ceux-ci correspondent à 39,9% des fonds propres pris en compte.

A cette même date, le volume des crédits des dix plus importants débiteurs de Raiffeisen Suisse (hors clientèle interbancaire et collectivités de droit public) s'élevait à 1,1 milliard de francs.

Risques de marché

Risque de fluctuation des taux: en raison des différentes contraintes sur taux d'intérêt des actifs et des passifs, les fluctuations de taux d'intérêt du marché peuvent avoir une incidence considérable sur le résultat des opérations d'intérêts et les pertes et profits de Raiffeisen Suisse. Le calcul de la value at risk et de la sensibilité aux taux d'intérêt selon différents scénarios de choc des taux permet d'évaluer les risques de taux encourus sur la valeur actualisée des capitaux propres. Les répercussions sur la situation de rendement sont jugées au moyen de simulations dynamiques des revenus. En vue de mesurer les risques sur la valeur actualisée, toutes les positions inscrites au bilan et hors bilan sont regroupées dans un bilan des contraintes sur taux d'intérêt, en fonction de la durée convenue contractuellement. Pour ce faire, les crédits et dépôts à contrainte indéfinie de capital et de taux sont modélisés sur la base de l'historique des données et de scénarios orientés vers l'avenir. Aucune hypothèse spécifique n'est arrêtée pour les remboursements de crédit anticipés, puisque des indemnités de remboursement anticipé sont généralement prélevées. La gestion des risques de fluctuation des taux s'effectue de manière décentralisée au niveau des unités d'affaires compétentes. La couverture des risques de taux est assurée par le biais d'instruments établis. Le département Banque centrale sert de contrepartie contraignante à l'ensemble du Groupe pour les opérations de refinancement et de couverture. Les différents responsables sont tenus de respecter scrupuleusement les limites fixées par le Conseil d'administration. Le département Risque & Compliance surveille le respect des limites déterminées pour les risques de taux et en rend compte chaque trimestre. Il évalue par ailleurs la situation de risque du Groupe Raiffeisen. La surveillance et le reporting d'autres unités se font plus fréquemment.

Autres risques de marché: étant donné que les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont en principe refinancés dans la même monnaie, les risques liés aux devises peuvent en grande partie être évités.

La gestion du portefeuille d'immobilisations financières est assurée par le département Banque centrale. Ces immobilisations font partie intégrante de la réserve de liquidité du Groupe Raiffeisen. Il s'agit, pour leur majeure partie, de titres à taux fixe de première qualité, qui satisfont aux critères fixés par les prescriptions légales en matière de liquidités. Les risques de fluctuation des taux et les risques liés aux monnaies étrangères inhérents à ces immobilisations sont surveillés par le département Risque & Compliance.

Les opérations de négoce du département Banque centrale couvrent les taux d'intérêt, les devises, les actions ainsi que les billets et métaux précieux. Les limites de la value at risk, de sensibilité, et de pertes, fixées par le Conseil d'administration et la Direction, doivent être scrupuleusement respectées, sous surveillance quotidienne du département Risque & Compliance, qui effectue, par ailleurs, un contrôle journalier de plausibilité du résultat de négoce réalisé et vérifie chaque jour les paramètres d'évaluation sur la base desquels est établi le compte de profits et pertes du négoce.

Pour rendre compte du respect des limites de la value at risk, de sensibilité, de position et de pertes, et pour évaluer la situation de risque, le département Risque & Compliance recourt essentiellement aux rapports suivants:

- rapport de limite journalier négoce à l'intention des membres de la Direction de Raiffeisen Suisse en charge;
- rapport hebdomadaire des risques de marché et de liquidité de Raiffeisen Suisse à l'intention des membres de la Direction de Raiffeisen Suisse en charge;
- rapport des risques mensuel à l'intention de la Direction de Raiffeisen Suisse;
- rapport des risques trimestriel à l'intention du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Les dépassements des limites pour les risques de marché fixées par le Conseil d'administration et la Direction sont communiqués ad hoc, et dans le cadre des rapports sur les risques correspondants, par Le département Risque & Compliance.

Risques de liquidité

Treasury (au sein du département Banque centrale) gère les risques de liquidité, conformément aux conditions réglementaires et légales et selon des critères économiques. Ces risques sont surveillés par le département Risque & Compliance. Dans le cadre de cette gestion, les entrées et sorties de liquidités sont notamment simulées pour l'ensemble du Groupe selon diverses perspectives et à l'appui de différents scénarios, qui illustrent les effets des chocs de liquidité tant chez Raiffeisen que sur l'ensemble du marché.

La surveillance repose sur les exigences légales minimales, ainsi que sur les indicateurs de risque découlant des analyses de scénario mentionnées.

Risques opérationnels

Par risques opérationnels, Raiffeisen entend le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes. Cela inclut également les risques liés aux cyberattaques et à ceux liés, d'une façon générale, à la sécurité de l'information. Outre les conséquences financières de ces risques, Raiffeisen Suisse tient compte de leurs incidences sur la réputation et la compliance.

La disposition à prendre des risques opérationnels et la tolérance à ce genre de risques sont définies au moyen d'une limite value at risk par le biais de limitations des dommages et des fréquences d'occurrence. La disposition à prendre des risques et la tolérance au risque sont approuvées chaque année par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le respect des limites de tolérance au risque est assuré par le département Risque & Compliance. En cas de violation de la limite définie ou d'une valeur-seuil, des mesures sont déterminées et mises en œuvre.

Chaque fonction au sein de Raiffeisen Suisse est responsable de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel lié à sa propre activité. Le département Risque & Compliance est chargé de l'inventaire des risques opérationnels à l'échelle du Groupe, ainsi que de l'analyse et de l'évaluation des données relatives à ces risques. L'identification des risques est soutenue par un recueil et une évaluation des incidents opérationnels. Le département Risque & Compliance est également responsable des concepts, méthodes et instruments de gestion des risques opérationnels, et il surveille la situation de risque. Lors de risk assessments spécifiques, les risques opérationnels sont identifiés, classés selon leurs origines et répercussions, puis évalués selon leur fréquence d'occurrence et l'ampleur de leurs conséquences. Le registre des risques est tenu à jour de manière dynamique. La réduction des risques passe par des mesures, dont l'application est vérifiée par les services de la ligne hiérarchique. Pour les processus commerciaux déterminants, Raiffeisen élabore des mesures préventives contre les cas d'urgence et les catastrophes.

Les résultats des risk assessments, les key risk indicators (KRI), les événements internes marquants liés au risque opérationnel et les événements externes déterminants font l'objet d'un rapport trimestriel à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le Conseil d'administration est informé de toute violation de la limite value at risk.

Outre le processus de gestion des risques ordinaire, le département Risque & Compliance effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque, examine les sinistres survenus et communique étroitement avec d'autres unités d'organisation qui, du fait de leur fonction, ont accès à des informations sur les risques opérationnels au sein du Groupe Raiffeisen.

Le département Risque & Compliance établit par ailleurs un rapport sur les principaux risques de compliance chaque trimestre, et sur les risques juridiques une fois par semestre. Il l'adresse à la Direction ainsi qu'à la Commission d'audit et à la Commission des risques de Raiffeisen Suisse.

Une fois par an, ces risques sont présentés au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse, conjointement avec la mise à jour du profil de risque de compliance ainsi que le plan d'action circonstancié axé sur le risque, conformément à la Circ.-FINMA 2017/1.

Externalisation

Raiffeisen Suisse a confié l'exploitation du réseau pour la communication des données à Swisscom (Suisse) SA. Un contrat cadre conclu avec la Bank Vontobel SA régit les prestations sur titres à fournir, y compris celles concernant Global Custody et Global Execution. La numérisation et le traitement ultérieur du trafic des paiements lié à des justificatifs a lieu chez Swiss Post Solutions SA, l'impression et l'envoi des justificatifs bancaires sont délégués à Trendcommerce AG. Les services bancaires opérationnels dans le domaine des titres et du trafic des paiements du Groupe Raiffeisen sont traités par ARIZON Sourcing SA. La plateforme d'identification en ligne des nouveaux clients et des clients établis par streaming vidéo est exploitée par Inventx AG.

Raiffeisen Suisse a conclu un accord d'externalisation avec Leonteq Securities AG dans le cadre de son activité d'émetteur de produits structurés. Lors de l'émission de produits de placement Raiffeisen, Leonteq Securities AG se charge des tâches liées à la structuration, au traitement, à la documentation et à la distribution des instruments. Leonteq Securities AG gère également les risques des dérivés et le cycle de vie des produits.

SIX Terravis assume la gestion fiduciaire des cédules hypothécaires de registre. L'exploitation de la solution digitale de sauvegarde de documents privés a été déléguée à DSwiss SA.

L'e-facture, jusqu'à présent utilisée dans l'e-banking Raiffeisen, a été remplacée en novembre 2018 par le nouveau portail eBill, exploité par SIX Paynet SA et accessible comme jusqu'à présent via l'e-banking Raiffeisen.

Dispositions réglementaires

Par une décision datant du 24 juin 2015, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a défini des exigences particulières en rapport avec l'importance systémique au niveau du Groupe Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse. Au niveau des établissements individuels, Raiffeisen Suisse est toujours libérée des obligations de divulgation. Les données sur une base consolidée, soumises aux exigences de publication au sens de la Circ.-FINMA 2016/1, peuvent être consultées sur le site Internet de Raiffeisen (www.raiffeisen.ch) ou dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen.

Le Groupe Raiffeisen a opté pour les approches suivantes, concernant le calcul des exigences en matière de fonds propres.

Risques de crédit

Pour déterminer les exigences nécessaires en matière de fonds propres en vue des risques de crédit, Raiffeisen utilise l'approche standard internationale (AS-BRI).

Les ratings externes d'émetteurs/d'émissions de trois agences de notation reconnues par la FINMA sont ceux auxquels Raiffeisen a recours pour les catégories de clients gouvernements centraux et banques centrales, collectivités de droit public, banques, négociants en valeurs mobilières et entreprises.

Quant aux gouvernements centraux, les ratings d'émetteurs/d'émissions employés sont ceux d'une agence d'assurance à l'exportation, mais les ratings usités par les trois agences de notation demeurent prioritaires.

Durant l'exercice sous revue, aucune modification n'a été apportée aux notations appliquées des agences de rating et des agences d'assurance à l'exportation.

Les positions qui font l'objet de ratings externes figurent notamment dans les positions suivantes du bilan:

- créances sur les banques;
- créances sur la clientèle et créances hypothécaires;
- immobilisations financières;
- valeurs de remplacement positives.

En 2015, Raiffeisen a engagé la procédure d'autorisation auprès de la FINMA pour le calcul des exigences en matière de fonds propres ainsi que pour la mesure et la gestion des risques de crédit selon l'approche F-IRB, ce qui lui a valu en 2016 le statut de «broadly compliant». Le bouclage de la procédure d'autorisation est attendu pour 2019.

Risques de marché

Les exigences à observer en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché se calculent au moyen de l'approche prudentielle standard. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux, et la procédure Delta Plus pour les exigences en matière de fonds propres afférentes aux options.

Risques opérationnels

Quant au calcul des exigences en matière de fonds propres se rapportant aux risques opérationnels, Raiffeisen a recours à l'approche de l'indicateur de base.

Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de correction de valeur

Crédits couverts par des hypothèques

La valeur des immeubles résidentiels à usage propre est calculée soit par la méthode de la valeur réelle, soit par une méthode d'estimation hédoniste. La Banque actualise périodiquement la valeur des immeubles sur la base de ces évaluations. Les retards de paiement concernant les intérêts et les amortissements font par ailleurs aussi l'objet d'un suivi continu.

Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, la valeur de l'immeuble est déterminée en appliquant la méthode de la valeur de rendement, fondée sur les revenus durables. Ce modèle prend en compte les données du marché, les données relatives au site et les taux de vacance. Le revenu locatif des immeubles de rapport est contrôlé périodiquement, de même qu'en cas de signes indiquant des variations notables de ce revenu locatif ou du nombre de locaux vacants. Les retards de paiement concernant les intérêts et les amortissements font, dans de tels cas de figure aussi, l'objet d'un suivi continu.

La Banque identifie les crédits hypothécaires qui comportent des risques accrus, à l'aide des méthodes décrites et des systèmes de rating appropriés. Ces crédits sont examinés en détail par des spécialistes du crédit. Dans certains cas, le service Recovery de Raiffeisen Suisse est également impliqué. Au besoin, des couvertures complémentaires sont requises et à défaut, une correction de valeur doit être établie (cf. aussi «Calcul des corrections de valeur et provisions»).

Crédits couverts par des titres

Les engagements et la valeur des couvertures en titres sont surveillés quotidiennement. Si la valeur d'avance de la couverture en titres est inférieure au montant de la limite de crédit (couverture fixe) ou de l'utilisation du crédit (couverture variable), il y a deux possibilités: soit envisager de réduire le montant de la dette, soit demander des garanties supplémentaires. Si le client n'arrive pas à améliorer sa situation dans le délai imparti, et/ou que la lacune de couverture s'accroît, les titres sont vendus et le crédit liquidé.

Crédits sans couverture

S'agissant des crédits commerciaux d'exploitation non couverts, il est demandé au client, généralement chaque année, ou plus souvent si nécessaire, des informations permettant de juger de l'évolution financière de l'entreprise. Les comptes annuels contrôlés et des bouclements intermédiaires, si établis, sont demandés régulièrement. Ces données sont évaluées et les éventuels risques accrus sont identifiés. En présence de risques accrus, la Banque procède à une évaluation détaillée et définit avec le client les mesures nécessaires pour ramener l'engagement à un niveau conforme aux règles. Une correction de valeur adéquate est établie, si l'engagement de crédit semble menacé durant cette phase.

Calcul des corrections de valeur et provisions

Tout nouveau besoin de correction de valeur et/ou de provisions est identifié selon les procédures précisées aux chapitres «Crédits couverts par des hypothèques», «Crédits couverts par des titres» et «Crédits sans couverture». Par ailleurs, les positions à risque, pour lesquelles une menace a déjà été identifiée par le passé, sont réévaluées chaque trimestre et la correction de valeur est adaptée si nécessaire.

Evaluation des couvertures

Crédits couverts par des hypothèques

Pour les crédits garantis par gage immobilier, chaque octroi de crédit repose sur une évaluation actualisée des garanties. Les évaluations dépendent du type et de l'utilisation des objets. En effet, la Banque peut avoir recours au modèle d'évaluation hédoniste, ainsi qu'à la méthode de la valeur réelle, pour effectuer des estimations immobilières. La valeur du bien immobilier est ainsi comparée aux prix d'achat payés par le passé, ce qui permet de déterminer un prix statistique auquel des objets comparables (en termes de taille, d'aménagement et de situation géographique) ont pu être acquis. Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, la Banque dispose de la méthode de la valeur de rendement. Par ailleurs, à partir d'une certaine base d'avance ou pour les immeubles présentant des caractéristiques de risque particulières, il convient de faire appel à des estimateurs internes de Raiffeisen Suisse ou des estimateurs externes accrédités. Si la solvabilité n'est pas bonne, il y a lieu de calculer également une valeur de liquidation.

Pour l'octroi de crédit, la Banque se base sur la valeur la plus basse, entre une évaluation interne ou externe et le prix d'achat ou les coûts d'investissement (si ces derniers ne datent pas de plus de 24 mois).

Crédits couverts par des titres

Les placements directs, produits structurés et fonds sont acceptés à titre de garantie pour les crédits couverts par des titres. En fonction de la catégorie de placement et du groupe de produits, la Banque applique des décotes pour risque spécifiques sur les valeurs du marché des instruments financiers, ce qui permet de compenser les risques de marché et de déterminer la valeur d'avance. Les décotes pour risque individuelles sont calquées sur un règlement de déduction défini et prédéterminé. Quant aux polices d'assurance vie ou aux garanties, les décotes sont fixées sur la base du produit.

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Le négoce d'instruments financiers dérivés est confié exclusivement à des négociants spécialement formés. La Banque n'exerce aucune activité de market maker. Elle négocie tant des instruments standardisés que des instruments OTC, pour son propre compte ou celui de ses clients, notamment des instruments de taux et des instruments monétaires.

Les opérations de couverture dans le portefeuille de la banque sont conclues au moyen de dépôts et de prêts internes avec le portefeuille de négoce, ce qui signifie que les secteurs Treasury, ainsi que Produits & Distribution BC n'interviennent pas eux-mêmes sur le marché. Le portefeuille de négoce réalise les opérations de couverture dans une large mesure avec des contreparties externes.

Application du principe de hedge accounting

Types d'opérations de base et de couverture

La Banque a recours au hedge accounting, en particulier pour les types d'activités ci-après.

Opérations de base	Couverture au moyen de
Risques de fluctuation des taux résultant de créances et d'engagements sensibles aux variations des taux dans le portefeuille bancaire	Swap de taux d'intérêt et de devises
Risque de variation de cours des positions en monnaie étrangère	Contrats à terme sur devises

Constitution de groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations des taux dans le portefeuille de la banque sont regroupées en différentes fourchettes de contrainte des taux par monnaie et couvertes par des macro-couvertures. Des micro-couvertures sont utilisées en complément.

Lien économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Au moment où un instrument financier est enregistré comme couverture, la Banque documente le lien entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Elle documente notamment les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour la transaction de couverture, ainsi que les méthodes pour évaluer l'efficacité du lien de couverture. Le lien économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est évalué en continu et de manière prospective dans le cadre des tests d'efficacité, en observant notamment l'évolution opposée des valeurs et leur corrélation.

Mesure de l'efficacité

Une couverture est considérée comme très efficace quand les critères suivants sont essentiellement réunis:

- la couverture est considérée comme hautement efficace, aussi bien lors de la première évaluation que sur la durée (micro couvertures);
- il existe un lien économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture;
- les fluctuations de valeur entre l'opération de base et la transaction de couverture sont inversement proportionnelles, du point de vue du risque couvert.

Inefficacité

Si une transaction de couverture ne satisfait plus aux critères d'efficacité, elle est assimilée à une opération de négoce et l'effet résultant de la partie inefficace est porté au compte de résultat.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux prescriptions du code des obligations suisse, à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance afférente et à la circulaire FINMA 2015/1 Comptabilité – banques (PCB).

Les postes détaillés du bilan sont évalués séparément.

Dans le cadre des prescriptions précitées, un boulement individuel conforme aux statuts est établi avec une présentation fiable. A la différence d'un boulement établi selon le principe de l'image fidèle (true and fair view), le boulement individuel peut contenir des réserves latentes.

Raiffeisen Suisse publie dans un rapport de gestion distinct les comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen. Ce rapport comprend les comptes annuels des Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des principales filiales, dans lesquelles le Groupe détient directement ou indirectement des participations supérieures à 50% du capital, assorties d'un droit de vote. C'est pourquoi, Raiffeisen Suisse renonce à établir des comptes consolidés partiels comprenant ses propres comptes annuels et ceux de ses participations majoritaires.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat, conformément aux principes d'évaluation définis. L'inscription au bilan des opérations au comptant conclues, mais non encore exécutées, se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères

Les créances et engagements, ainsi que les réserves d'espèces en monnaies étrangères, sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les pertes et les gains de cours résultant de l'évaluation sont enregistrés au poste «Résultat des opérations de négoce». Les transactions en monnaies étrangères effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Liquidités, fonds passifs

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux sur des comptes métaux sont évalués à leur juste valeur, si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix.

Les agios et disagios sur emprunts propres et les prêts des centrales d'émission des lettres de gage sont délimités sur la durée.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeur

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les avoirs en métaux précieux sur des comptes métaux sont évalués à leur juste valeur, si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix. Les produits d'intérêts sont délimités sur une base périodique.

Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties.

Des corrections de valeur individuelles sont alors constituées pour les créances compromises, sur la base d'analyses régulières des différents engagements de crédit et en tenant compte de la solvabilité du débiteur ou du risque de contrepartie, ainsi que de la valeur de liquidation nette réalisable estimée pour les couvertures. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait intégralement l'objet d'une correction de valeur.

Pour les risques latents, il est renoncé à la constitution de corrections de valeur.

En cas de créance compromise, il est possible de maintenir une limite de crédit disponible, dans le cadre d'une stratégie de continuation. Des provisions pour opérations hors bilan sont, au besoin, constituées pour de telles limites de crédit non utilisées. Pour les crédits en comptes courants dont l'utilisation est, en règle générale, soumise à des fluctuations fréquentes et élevées, la constitution initiale et ultérieure de la prévoyance des risques se fait globalement – avec corrections de valeur pour l'utilisation effective et provisions pour la limite de crédit non exploitée – via la position «Variations des corrections de valeur liées au risque de défaillance, ainsi que pertes résultant des opérations d'intérêts». En cas de changements dans l'utilisation de la limite, un transfert sans incidence sur le résultat est opéré entre les corrections de valeur et les provisions. La dissolution de corrections de valeur ou provisions redevenues disponibles se fait également via la position «Variations des corrections de valeur liées au risque de défaillance, ainsi que pertes résultant des opérations d'intérêts».

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours et encore impayés sont réputés en souffrance. Quant aux crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (intérêts courus inclus) ne sont plus comptabilisés comme produit, mais directement inscrits dans les corrections de valeur liées au risque de défaillance.

L'extourne définitive d'une créance intervient, au plus tard, lorsqu'un titre juridique confirme la clôture de la procédure de réalisation.

Les créances compromises sont à nouveau classées à leur valeur intégrale (annulation de la correction de valeur), lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés dans les délais impartis par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Les corrections de valeur individuelles sur positions de crédit sont calculées, pour chaque position, selon le principe de précaution et déduites de la créance concernée.

Tous les objets financés par leasing sont inscrits au bilan sous le poste «Créances sur la clientèle», conformément à la méthode de la valeur actualisée.

Créances et engagements résultant d'opérations de financement de titres

Opérations de prêt avec titres (securities lending and borrowing)

Les opérations de prêt avec titres sont inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, y compris les intérêts cumulés.

Les titres empruntés ou reçus en tant que garanties ne sont inscrits avec effet au bilan que dans la mesure où Raiffeisen Suisse en détient les droits contractuels. Les titres prêtés et mis à disposition en tant que garanties ne sont extournés du bilan que si Raiffeisen Suisse est déchue de leurs droits contractuels. La valeur du marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt, et des opérations de mise ou de prise en pension de titres, sont comptabilisés comme produits des commissions ou charges de commissions sur une base périodique.

Opérations de mise ou de prise en pension de titres (opérations de mise en pension et opérations de prise en pension)

Les titres acquis avec obligation de revente (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opérations de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont inscrits à la valeur des dépôts en espèces reçus ou donnés en gage, y compris les intérêts cumulés.

Les titres empruntés ou prêtés ne sont inscrits avec effet sur le bilan ou extournés qu'en cas de cession de leurs droits contractuels. La valeur du marché de ces titres est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les produits d'intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêts des opérations de mise en pension sont délimités par rapport à la durée de la transaction sous-jacente, sur une base périodique.

Opérations de négoce et engagements qui en résultent

Les opérations de négoce et les engagements qui en découlent sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période de référence figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles de négoce. Les frais de refinancement du capital, qui découlent des positions de négoce créditées au produit d'intérêts, sont débités du résultat de négoce. Par ailleurs, les produits de reprises fermes d'émissions de titres figurent dans le résultat de négoce.

Immobilisations financières

Les titres de créance à revenu fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, dès lors qu'ils sont détenus en vue d'être revendus avant leur échéance.

En revanche, les titres de créance acquis en vue d'une conservation jusqu'à l'échéance sont évalués selon la méthode des intérêts courus, à savoir que l'agio ou le disagio fait l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Quant aux titres de participation, ils sont évalués conformément au principe de la valeur la plus basse.

L'immobilier et tous les autres titres de participation destinés à la revente, qui ont été repris des opérations de crédit, figurent sous les immobilisations financières et sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Par valeur la plus basse, on entend la moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation.

Les stocks de métaux précieux utilisés pour couvrir les engagements inhérents aux comptes métaux précieux sont évalués à la valeur du marché à la date du bilan. Si, à titre exceptionnel, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse.

Participations

Parmi les participations figurent les actions et autres titres de participation d'entreprises détenus en vue d'un placement de longue durée, indépendamment des droits de vote.

Les participations dans des institutions communes sont également comptabilisées sous ce poste. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation. Les participations peuvent comporter des réserves latentes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition majorés des investissements accroissant la valeur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, comme suit:

Immeubles	66 ans
Transformations et aménagements dans des locaux loués	durée totale de location, maximum 15 ans
Mobilier et installations	8 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans
Logiciel bancaire central développé en interne ou acheté	10 ans
Installations informatiques et autres logiciels	3 ans

Les investissements mineurs sont affectés directement aux charges d'exploitation; les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. Les immobilisations corporelles peuvent comporter des réserves latentes. L'activation des charges liées à la réalisation des nouveaux systèmes bancaires centraux passe par la position «Autres produits ordinaires». L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction ainsi que du système bancaire central commence dès la date de leur utilisation. Les terrains à bâtir non construits ne sont pas amortis.

La valeur intrinsèque des immobilisations corporelles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite au poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» ayant une incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Valeurs immatérielles

Autres valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont inscrites au bilan lorsqu'elles apportent à l'entreprise des avantages mesurables sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles autogénérées ne sont pas inscrites à l'actif. Les valeurs immatérielles inscrites au bilan le sont aux coûts d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, de cinq ans au maximum.

Contrôle de la valeur intrinsèque

La valeur intrinsèque des valeurs immatérielles est vérifiée, lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de la valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite au poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» ayant une incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une valeur immatérielle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu, sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Provisions

Des provisions sont constituées selon le principe de prudence pour les risques identifiés à la date du bilan, qui résultent d'un événement passé et entraînent un possible engagement. S'agissant des provisions pour les limites de crédit non utilisées, il faut se référer aux explications du chapitre «Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires».

Réserves pour risques bancaires généraux

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux à titre de précaution, pour la couverture des risques latents inhérents à l'activité bancaire, conformément aux prescriptions comptables pour les banques. Ces réserves sont prises en compte comme fonds propres au sens de l'art. 21, al. 1, let. c de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR) et partiellement soumises à l'impôt (voir le tableau «Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux» en annexe).

Impôts

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice sous revue.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

Instruments financiers dérivés

Inscription au bilan

Les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus pour compte propre sont inscrites au bilan, indépendamment de leur incidence sur le compte de profits et pertes. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en bourse, conclus par la Banque en tant que commissionnaire, sont portées au bilan uniquement dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des couvertures de marge. Les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse, et conclus par la Banque en tant que commissionnaire, sont toujours inscrites au bilan.

Toutes les opérations de couverture des secteurs Treasury, ainsi que Produits & Distribution BC sont réalisées via le portefeuille de négocié, à savoir que les secteurs Treasury et Produits & Distribution BC n'interviennent pas directement sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes figurent au bilan. Les valeurs de remplacement et le volume des contrats avec des contreparties externes sont mentionnés dans l'annexe «Instruments financiers dérivés ouverts». Le volume des opérations de couverture internes des secteurs Treasury, ainsi que Produits & Distribution BC, figure sous les instruments de couverture.

S'agissant des produits structurés émis comprenant une créance, le dérivé est isolé du contrat de base et évalué séparément. Les titres de créance (contrats de base) sont inscrits au bilan à leur valeur nominale sous «Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage». Les agios et disagios figurent aux postes «Comptes de régularisation passifs» et «Comptes de régularisation actifs» et sont réalisés en contrepartie sur la durée résiduelle, dans le résultat des opérations d'intérêts. Les produits structurés émis sans propre titre de créance et les parts dérivées issues des produits structurés avec propre titre de créance sont inscrits aux postes «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés», à leur juste valeur.

Traitement au niveau du compte de résultat

Les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négociation sont évalués à leur juste valeur.

Les instruments financiers dérivés, employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de constituer une couverture contre les risques de fluctuation de taux, sont évalués selon la méthode des intérêts courus. Les gains et pertes d'intérêts résultant de la réalisation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Le résultat issu de la création de produits structurés en émission propre, ainsi que le résultat issu de l'émission sur commission de produits structurés par des prestataires tiers sont inscrits au poste «Produit des commissions sur les opérations de négociation de titres et les placements».

Modifications par rapport à l'exercice précédent

Aucune modification matérielle n'a été apportée aux principes de comptabilisation et d'évaluation.

Événements survenus après la date du bilan

Aucun événement ayant un effet notable sur le résultat de l'exercice ne s'est produit après la date du bilan.

Informations sur le bilan

1. Opérations de financement de titres (actifs et passifs)

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension ¹	4'925	51'372
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension ¹	2'925'133	1'758'179
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de garantie dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	2'944'113	1'865'788
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	2'944'113	1'865'788
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	74'493	185'189
dont titres remis à un tiers en garantie	-	
dont titres aliénés	69'530	133'799

1 Avant prise en compte d'éventuels contrats de netting

2. Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

en 1000 CHF	Couverture hypothécaire	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	450'006	151'360	3'025'039	3'626'405
Créances hypothécaires	10'719'248	-	2'805	10'722'053
Immeubles d'habitation	9'128'092	-	1'978	9'130'071
Immeubles commerciaux et de bureaux	304'701	-	13	304'714
Artisanat et industrie	748'240	-	-	748'240
Autres	538'215	-	814	539'029
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	11'169'254	151'360	3'027'844	14'348'459
Exercice de référence	11'169'254	151'360	3'027'844	14'348'459
Exercice précédent	10'267'029	106'348	1'951'574	12'324'951
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
Exercice de référence	11'169'254	151'360	2'888'962	14'209'576
Exercice précédent	10'267'029	106'348	1'938'993	12'312'370
Hors bilan				
Engagements conditionnels	1'445	3'224	3'020'236	3'024'904
Promesses irrévocables	1'054'885	17'300	1'392'698	2'464'883
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.	-	-	15'345	15'345
Total hors bilan	1'056'330	20'524	4'428'279	5'505'133
Exercice de référence	1'056'330	20'524	4'428'279	5'505'133
Exercice précédent	964'272	52'120	4'417'594	5'433'985
en 1000 CHF				
	Montant brut des créances	Produits estimés de la réalisation des garanties	Montant net des créances	Corrections de valeur individuels
Créances compromises				
Exercice de référence	314'180	15'455	298'725	138'883
Exercice précédent	24'460	11'716	12'743	12'581

La différence entre le montant net des créances et celui des corrections de valeur individuelles est due au fait que Raiffeisen s'attend, au regard de la solvabilité des débiteurs individuels, à des entrées de fonds dont le montant a fait l'objet d'une estimation prudente.

Les corrections de valeur individuelles pour risques de défaillance ont augmenté en 2018 de 126,3 millions de francs à 138,9 millions de francs, dont 111 millions de francs sont imputables à l'évaluation plus prudente des positions du groupe PME Capital.

L'accroissement des créances compromises est également dû à cet état de fait. Lorsque, en raison de l'évaluation plus prudente des positions du groupe PME Capital, une correction de valeur a été effectuée sur une partie de la créance de Raiffeisen Suisse se rapportant à une position du groupe PME Capital, la créance est réputée compromise dans son ensemble. C'est la principale raison pour laquelle le montant brut des créances compromises a augmenté de 289,7 millions de francs alors que la hausse des corrections de valeur ne s'est élevée qu'à 126,3 millions de francs.

3. Opérations de négoce

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Actifs		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	422'842	621'728
dont cotés ¹	422'842	621'728
Titres de participation	42'459	237'586
Métaux précieux	541'983	443'095
Autres actifs du négoce	20'236	23'461
Total des actifs	1'027'521	1'325'870
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	287'915	432'247
 Engagements		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire ²	69'530	131'456
dont cotés ¹	69'530	131'456
Titres de participation ²	-	1'209
Métaux précieux ²	-	-
Autres passifs du négoce ²	-	1'133
Total des engagements	69'530	133'799
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-

1 Cotés en bourse = négocié sur une bourse reconnue

2 Pour les positions courtes (comptabilisation selon le principe de la date de conclusion)

4. Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

4.1 Instruments financiers dérivés par type de contrat

en 1000 CHF	Instruments de négociation			Instruments de couverture (hedging)		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux d'intérêt						
Contrats à terme y compris FRAs	667	1'799	3'500'000	-	-	-
Swaps	339'741	346'084	35'712'553	473'044	644'734	34'729'660
Futures	-	-	2'759'728	-	-	-
Options (OTC)	22	22	2'576	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total instruments de taux d'intérêt	340'430	347'905	41'974'857	473'044	644'734	34'729'660
Devises						
Contrats à terme	166'741	180'888	24'758'365	18'865	53'371	3'392'731
Swaps comb. taux d'int./devises	152	-	10'063	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	17'548	18'321	1'370'012	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total devises	184'441	199'209	26'138'440	18'865	53'371	3'392'731
Métaux précieux						
Contrats à terme	30'598	24'828	1'685'412	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	31'178	-	-	-
Options (OTC)	13'197	15'594	1'354'820	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total métaux précieux	43'795	40'422	3'071'410	-	-	-
Titres de participation/indices						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	41'767	-	-	-
Options (OTC)	222'199	222'199	3'089'638	-	5	92'581
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total titres de participation/indices	222'199	222'199	3'131'405	-	5	92'581
Dérivés de crédit						
Credit Default Swaps	10'105	10'105	525'761	-	-	-
Total Return Swaps	-	-	-	-	-	-
First-to-Default Swaps	-	-	-	-	-	-
Autres dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-
Total dérivés de crédit	10'105	10'105	525'761	-	-	-
Autres						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	17'889	17'889	455'123	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total autres	17'889	17'889	455'123	-	-	-
Total						
Exercice de référence	818'859	837'728	75'296'997	491'908	698'110	38'214'972
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	818'859	837'728	-	491'908	698'110	-
Exercice précédent	927'094	945'314	109'200'794	705'122	665'480	39'105'655
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	926'537	945'144	-	705'122	665'480	-

4.2 Instruments financiers dérivés par contrepartie et durée résiduelle

en 1000 CHF	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats jusqu'à 1 an	Volumes des contrats de 1 à 5 ans	Volumes des contrats plus de 5 ans	Volumes des contrats Total
Instances centrales de clearing	190'215	152'625	7'190'900	11'195'100	14'245'300	32'631'300
Banques Raiffeisen ¹	131	231	24'257	629	-	24'886
Banques et négociants en valeurs mobilières	882'122	1'313'468	36'529'102	24'598'289	10'917'712	72'045'103
Bourses	-	-	2'832'673	-	-	2'832'673
Autres clients	238'299	69'514	4'436'752	1'061'113	480'140	5'978'006
Total	1'310'767	1'535'839	51'013'685	36'855'132	25'643'152	113'511'968
Exercice précédent	1'632'217	1'610'794	89'071'018	37'106'002	22'129'429	148'306'449

1 principalement pour les besoins de la clientèle

Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement.

Qualité des contreparties

Banques/négociants en valeurs mobilières: les transactions sur instruments dérivés ont été effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée, pour la plupart, comme très bonne. 84,8% des valeurs de remplacement positives sont ouvertes auprès de contreparties bénéficiant d'un rating Placement sûr ou supérieur (Moody's) ou d'un rating comparable.

Clients: lors de transactions avec les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit disponibles.

5. Immobilisations financières

5.1 Répartition des immobilisations financières

en 1000 CHF	Valeur comptable exercice de référence	Valeur comptable exercice précédent	Juste valeur exercice de référence	Juste valeur exercice précédent
Immobilisations financières				
Titres de créance	6'473'740	6'237'724	6'653'739	6'450'762
dont titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	6'473'740	6'237'724	6'653'739	6'450'762
dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	-	-	-	-
Titres de participation	45'769	70'867	46'424	72'976
dont participations qualifiées ¹	-	-	-	-
Métaux précieux	-	-	-	-
Immeubles	41'363	-	41'363	-
Total des immobilisations financières	6'560'872	6'308'591	6'741'525	6'523'739
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	6'443'576	6'187'537	-	-

1 Au moins 10% du capital ou des voix

5.2 Répartition des contreparties selon la notation

en 1000 CHF	Val. comptable Placement très sûr	Val. comptable Placement sûr	Val. comptable Bon placement moyen	Val. comptable Placement spéculatif à très spéculatif	Val. comptable Placement extrêmement risqué/ défaut de paiement	Val. comptable Placement sans notation
Titres de créances	6'443'576	30'164	-	-	-	-

L'attribution des ratings s'appuie sur les catégories de rating de Moody's. Le Groupe Raiffeisen utilise les ratings de toutes les trois grandes agences de notation internationales.

6. Participations

en 1000 CHF	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur compt. à la fin de l'exercice précédent	Exercice de référence Changements d'affectation	Exercice de référence Investissements	Exercice de référence Désinvestissements	Exercice de référence Corrections de valeurs	Exercice de référence Reprises	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence	Valeur de marché à la fin de l'exercice de référence
Participations sociétés du Groupe	644'613	-1'238	643'374	-	16'135	-622'506	-22'361	-	14'642	-
- avec valeur boursière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- sans valeur boursière	644'613	-1'238	643'374	-	16'135	-622'506	-22'361	-	14'642	-
Autres participations	508'299	-95'735	412'564	-	55'610	-197	-58'811	-	409'167	225'198
- avec valeur boursière	318'849	-85'004	233'845	-	45'387	-	-54'101	-	225'131	225'198
- sans valeur boursière	189'450	-10'731	178'719	-	10'223	-197	-4'710	-	184'035	-
Total des participations	1'152'912	-96'974	1'055'938	-	71'745	-622'702	-81'172	-	423'809	225'198

La participation à 100% dans Notenstein La Roche Banque Privée SA a été vendue à Vontobel dans le courant de l'exercice 2018, ce qui a induit un désinvestissement de 622,5 millions de francs.

Suite à la vente de Notenstein La Roche Banque Privée SA à Vontobel, Raiffeisen Suisse a acquis un paquet d'actions de Leonteq AG détenu par Notenstein et a par ailleurs participé à l'augmentation du capital de Leonteq AG. Dans l'ensemble, les investissements se sont élevés à 45,4 millions de francs. En fin d'année, Raiffeisen Suisse a effectué une correction de valeur liée au marché sur l'ensemble de la participation dans Leonteq AG à hauteur de 54,1 millions de francs.

En 2018, Raiffeisen Suisse société coopérative a résilié la convention d'actionnaires liant à Investnet Holding AG (désormais PME Capital Holding SA) dans un premier temps pour juste motif, mais ultérieurement elle a contesté, autant que de besoin, les contrats inscrits dans le contexte «Investnet». Sur la base de cette contestation, Raiffeisen Suisse réclame l'intégralité des actions de PME Capital Holding SA contrôlée à 100% par PME Capital SA. En revanche, Investnet AG n'appartient pas au Groupe Raiffeisen. Les procédures civiles engagées sont actuellement en cours. Dans le cadre de la contestation de contrats, Raiffeisen Suisse a également extourné des engagements à hauteur de 30 millions de francs ainsi que des engagements conditionnels à hauteur de 30 millions de francs. Raiffeisen Suisse part du principe qu'aucun paiement ne sera plus effectué.

Si, contre toute attente de Raiffeisen Suisse, ni la contestation des contrats ni la validité de la résiliation n'étaient confirmées, des actionnaires minoritaires pourraient éventuellement être habilités en vertu de la convention d'actionnaires de 2015 à vendre dès le 1^{er} juillet 2020 des actions de PME Capital Holding SA à Raiffeisen Suisse société coopérative selon une méthode d'évaluation convenue contractuellement (option put). Etant donné que la méthode d'évaluation reposera sur des sous-jacents et des estimations de cette époque, le calcul correspondant est, pour l'heure, impossible à dresser. Les engagements extournés susmentionnés et les engagements conditionnels pourraient alors redevenir d'actualité.

7. Immobilisations corporelles

7.1 Immobilisations corporelles

en 1000 CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent	Exercice de référence Change-ments d'affec-tation	Exercice de référence Investis-sements	Exercice de référence Désinves-tissements	Exercice de référence Amortisse-ments	Exercice de référence Reprises	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence
Immeubles à l'usage de la Banque	233'269	-88'067	145'202	-137	20'855	-	-4'368	-	161'552
Autres immeubles	14'077	-5'032	9'045	-	-	-	-1'355	-	7'690
Software acquis séparément ou développés à l'interne	143'085	-134'303	8'782	2	51'051	-26'225	-5'876	-	27'734
Autres immobilisations corporelles	198'700	-166'408	32'292	135	17'597	-170	-13'964	-	35'890
Total des immobilisations corporelles	589'131	-393'810	195'321	-	89'503	-26'395	-25'563	-	232'866

7.2 Leasing opérationnel

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements de leasing non portés au bilan		
Echéant dans les 12 mois	1'905	2'378
Echéant dans les 1 à 5 ans	2'657	3'150
Echéant dans plus de 5 ans	-	-
Total engagements de leasing non portés au bilan	4'562	5'528
dont dénonçable dans un délai n'excédant pas une année	4'562	5'528

8. Valeurs immatérielles

en 1000 CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent	Exercice de référence Inves-tissements	Exercice de référence Désinves-tissements	Exercice sous revue Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence
Autres valeurs immatérielles	12'500	-5'847	6'653	-	-	-2'419	4'234
Total des valeurs immatérielles	12'500	-5'847	6'653	-	-	-2'419	4'234

9. Autres actifs et autres passifs

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Autres actifs		
Compte de compensation	121'418	15'735
Comptes d'ordre Impôts indirects	586'319	643'414
Autres comptes d'ordre	43'950	126'310
Marchandises	2'809	2'938
Autres actifs divers	111	0
Total des autres actifs	754'607	788'398
Autres passifs		
Coupons et titres de créance échus, non encaissés	25	25
Redevances dues, impôts indirects	28'293	27'517
Fonds de solidarité	335'193	332'389
dont garanties ouvertes aux Banques Raiffeisen	216	259
Autres comptes d'ordre	72'936	98'203
Autres passifs divers	228	265
Total des autres passifs	436'675	458'400

10. Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété¹

en 1000 CHF	Exercice de référence Valeurs compt.	Exercice de référence Engagements effectifs	Exercice préc. Valeurs compt.	Exercice préc. Engagements effectifs
Actifs nantis/cédés				
Créances sur les Banques Raiffeisen	-	-	-	-
Créances sur les autres banques	654'657	654'657	376'039	376'039
Créances sur la clientèle	570	570		
Créances hypothécaires	3'188'344	2'030'676	2'977'236	1'974'335
Immobilisations financières	1'249'121	486'213	1'233'075	477'515
Total des actifs mis en gage	5'092'692	3'172'116	4'586'350	2'827'889
Total des actifs sous réserve de propriété				

1 Sans opérations de financement sur titre (voir la présentation à part des opérations de financement sur titres dans l'Annexe 1)

11. Institutions de prévoyance

Les collaborateurs de Raiffeisen Suisse sont assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans en acceptant une réduction de la rente. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les différentes réserves de cotisations de l'employeur des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen.

11.1 Engagements envers les propres institutions de prévoyance

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	18'830	51'242
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'421	4'345
Emprunts	40'000	40'000
Comptes de régularisation	411	543
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance	61'661	96'130

11.2 Réserves de cotisations de l'employeur auprès de Raiffeisen Fondation de l'employeur

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Situation au 1 ^{er} janvier	11'563	8'274
+ Versements ¹	-	5'000
- Prélèvements ¹	3'382	1'727
+ Rémunération ²	18	16
Situation au 31 décembre	8'199	11'563

1 Les paiements et versements sont inscrits dans les charges de personnel.

2 La rémunération de la réserve de cotisations d'employeur figure dans le résultat des opérations d'intérêts.

Les réserves de cotisations de l'employeur correspondent à la valeur nominale selon le décompte de l'institution de prévoyance. Elles n'ont pas été inscrites au bilan.

11.3 Avantage/engagement économiques et charges de prévoyance

Conformément aux derniers comptes annuels vérifiés (selon la Swiss GAAP RPC 26) de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative, le degré de couverture s'élève à:

en 1000 CHF	au 31.12.2018 en %	au 31.12.2017 en %
Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative	108,4	116,1

Au 31 décembre 2018, les réserves de fluctuation de valeur constituées par l'institution de prévoyance de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative étaient inférieures au montant réglementaire fixé à 115%. L'Assemblée des délégués de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative décide de l'affectation des éventuels fonds libres en appliquant en règle générale les «Principes d'affectation des fonds libres (participation aux excédents)» édictés par ses soins. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse estime que même l'existence de fonds libres n'apporte pour l'heure pas d'avantage économique à l'employeur et qu'ils doivent être affectés en faveur des assurés.

Il n'en résulte pour les employeurs affiliés ni avantage ni engagement économique à prendre en compte dans le bilan ou le compte de résultat.

Les charges de prévoyance sont expliquées à l'annexe 26 «Charges de personnel» sous la position «Cotisations aux institutions de prévoyance du personnel».

12. Produits structurés émis

en 1000 CHF	Valeur comptable				
	Evaluation globale		Evaluation séparée		
	Comptabilisation dans les opérations de négocié	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur	Valeur de l'instrument de base	Valeur du dérivé	Total
Risque sous-jacent (underlying risk) du dérivé incorporé					
Instruments de taux	-	-	1'034	-18	1'016
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	-	1'034	-18	1'016
Sans RDP	-	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	1'452'847	-154'334	1'298'513
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	-	1'452'847	-155'136	1'297'711
Sans RDP	-	-	-	802	802
Devises	-	-	1	-1	0
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	-	1	-1	0
Sans RDP	-	-	-	-	-
Matières premières/métaux précieux	-	-	101'489	-8'957	92'532
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	-	101'489	-8'957	92'532
Sans RDP	-	-	-	-	-
Dérivés de crédit	-	-	143'849	-1'258	142'591
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	-	143'849	-1'258	142'591
Sans RDP	-	-	-	-	-
Total	-	-	1'699'221	-164'568	1'534'652

S'agissant des produits structurés émis comprenant des créances, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base sont inscrits au bilan à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage». La composante de dérivés des produits est inscrite au bilan à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés».

13. Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage en suspens

en 1000 CHF	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	Possibilité de dénonciation anticipée	Montant de l'emprunt
Propres emprunts de rang non subordonné	2010	2,000	21.09.2023	-	245'805
	2011	2,125	04.02.2019	-	250'000
	2011	2,625	04.02.2026	-	145'095
	2014	1,625	07.02.2022	-	100'000
	2016	0,000	17.09.2020	-	50'000
	2016	0,300	22.04.2025	-	364'850
	2016	0,750	22.04.2031	-	73'500
	2018	0,350	16.02.2024	-	378'550
	2018	0,000 ¹	19.06.2020	-	175'000
	2018	0,000 ¹	11.09.2020	-	60'000
Propres emprunts de rang subordonné sans clause PONV ²	2011	3,875	21.12.2021	-	535'000
Propres emprunts de rang subordonné avec clause PONV ²	2015	3,000	durée illimitée	02.10.2020	574'210 ³
	2018	2,000	durée illimitée	02.05.2023	399'220 ³
Instruments de base des produits structurés émis ⁴	div.	-0,179 ⁵	2019		1'138'063
		0,603 ⁵	2020		128'291
		0,745 ⁵	2021		80'549
		-0,511 ⁵	2022		148'077
		-0,075 ⁵	2023		28'967
		0,131 ⁵	après 2023		175'275
Prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA	div.	1,400 ⁵	div.		1'971'530
Total des emprunts et prêts sur lettres de gage en cours					7'021'981

1 Rémunération variable, base CHF LIBOR à trois mois et écart

2 Clause PONV = point of non-viability/moment où l'insolvabilité menace

3 Emprunt «Additional Tier 1» de rang subordonné avec durée illimitée et renonciation conditionnelle aux créances. Sur approbation de la FINMA, Raiffeisen Suisse est en droit de résilier unilatéralement l'emprunt (au plus tôt cinq ans après l'émission).

4 S'agissant des produits structurés émis comprenant des créances, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base figurent à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts sur lettres de gage». Les composants dérivés des produits figurent à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés».

5 Taux d'intérêt pondéré moyen (pondéré du volume)

14. Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

en 1000 CHF	Etat à la fin de l'exercice précédent	Affectations conformes	Reclassifications	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Provisions							
Provisions pour risque de défaillance	9'600	-143	47	89	1'441	-4'356	6'678
Provisions pour autres risques d'exploitation	130	-104			75'900		75'926
Provisions de restructurations	500	-9'138			25'001		16'363
Autres provisions ¹	6'455	-2'044			25'000	-5	29'406
Total des provisions	16'685	-11'429	47	89	127'342	-4'361	128'373
Réserves pour risques bancaires généraux	259'450	-	-	-	-	-250'153	9'297
dont imposées	188'450	-	-	-	-	-179'153	9'297
Corrections de valeur pour risques de défaillances et risques pays							
Corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	12'581	-170	-47	106	129'704	-3'291	138'883
Corrections de valeur pour les risques latents	-	-	-	-	-	-	-
Total des corrections de valeur pour risques de défaillances et risques pays	12'581	-170	-47	106	129'704	-3'291	138'883

1 Les autres provisions comprennent les provisions pour frais juridiques.

Les provisions pour restructuration ont augmenté de 15,8 millions de francs, notamment en raison de la vente de Notenstein La Roche Banque Privée SA. Dans ce cadre, 21,2 millions de francs de nouvelles constitutions ont été imputés comme charge au compte de résultat. Des provisions pour restructuration d'un montant total de 5,6 millions de francs ont été constituées via les charges de personnel. Concernant les autres provisions, les incertitudes liées aux litiges juridiques concernant «Investnet» (voir à ce propos également les explications en annexe 6) ont particulièrement contribué aux incidences haussières avec effet sur le résultat de 25 millions de francs.

Le rachat programmé d'ARIZON Sourcing SA a induit la constitution, avec incidence sur le résultat, de provisions pour autres risques d'exploitation à hauteur de 69 millions de francs.

15. Capital social

en 1000 CHF	Exercice de référence			Exercice précédent		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres en 1000	Capital ouvrant droit au paiement d'intérêts	Valeur nominale totale	Nombre de titres en 1000	Capital ouvrant droit au paiement d'intérêts
Capital social	1'700'000	1'700	1'700'000	1'700'000	1'700	1'700'000
dont libéré	1'700'000	1'700	1'700'000	1'700'000	1'700	1'700'000

Le capital social est entièrement entre les mains des 246 Banques Raiffeisen regroupées au sein de Raiffeisen Suisse (exercice précédent 255 Banques Raiffeisen); aucune Banque Raiffeisen (exercice précédent aucune) ne détient une part de plus de 5% des droits de vote.

Conformément aux statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen doivent reprendre une part sociale d'une valeur de 1'000 francs par tranche de 100'000 francs du total de leur bilan. Au 31 décembre 2018, cela représente pour les Banques Raiffeisen un engagement de libérer 2'025,1 millions de francs en faveur de Raiffeisen Suisse; sur ce montant, 893,8 millions de francs ont été versés. Les parts sociales à hauteur de 806,2 millions de francs ont été reprises par les Banques Raiffeisen sans imputation sur l'engagement de libérer.

16. Parties liées

en 1000 CHF	Créances		Engagements	
	Exercice de référence	Exercice précédent	Exercice de référence	Exercice précédent
Sociétés du Groupe	971'880	718'331	266'859	1'268'491
Affaires d'organes	15'037	31'070	1'733	5'484
Autres parties liées	424'224	324'268	337'067	284'981
Total des créances et engagements envers les parties liées	1'411'141	1'073'670	605'660	1'558'955

Opérations hors bilan déterminantes avec des parties liées

Engagements conditionnels à hauteur de 2,4 milliards de francs envers des parties liées (exercice précédent 2,6 milliards de francs) et des engagements irrévocables à hauteur de 245,1 millions de francs (exercice précédent 336,7 millions de francs).

Transactions avec des parties liées

Les opérations de bilan et hors bilan avec des parties liées sont octroyées à des conditions conformes au marché, avec les dérogations suivantes:

- Les conditions préférentielles en usage dans la branche s'appliquent à la Direction et au responsable de la Révision interne de Raiffeisen Suisse, comme au reste du personnel.
- Les créances sur les sociétés du Groupe de CHF 971,8 millions de francs contiennent des prêts non couverts de 163,6 millions de francs (dernière échéance le 31. décembre 2025), dont la rémunération est de 1,6% en moyenne.
- Les engagements envers d'autres parties liées comprennent les comptes courants en CHF à hauteur de 4,3 millions de francs, pour lesquels on applique un taux négatif de 0,4% sur l'avoir dépassant le montant exonéré. Les engagements comprennent également un avoir de 7,8 millions de francs rémunéré à hauteur de 2,75%.
- Une société du Groupe a été transférée de Raiffeisen Centre des Entrepreneurs (RCE) à Raiffeisen Suisse à la valeur comptable de 10,6 millions de francs au 4^e trimestre 2018. En fin d'année, cette société du Groupe a été amortie à la valeur intrinsèque de 0,6 million de francs.

Des dispositions particulières s'appliquent au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin de garantir en tout temps l'indépendance personnelle.

17. Structure des échéances des instruments financiers

en 1000 CHF	A vue	Dénonçables	Echéant dans les 3 mois	Echéant dans les 3 à 12 mois	Echéant dans les 1 à 5 ans	Echéant dans plus de 5 ans	Total
Actifs/instruments financiers							
Crédits et débiteurs							
Liquidités	17'993'258	-	-	-	-	-	17'993'258
Créances sur les Banques Raiffeisen	3'023'050	-	-	-	-	-	3'023'050
Créances sur les autres banques	760'708	-	1'005'024	50'000	-	-	1'815'732
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	4'920	-	-	-	4'920
Créances sur la clientèle	5'139	491'891	1'913'268	339'718	602'764	137'547	3'490'328
Créances hypothécaires	6'826	106'518	636'429	1'234'451	5'402'043	3'332'981	10'719'248
Opérations de négoce	1'027'521	-	-	-	-	-	1'027'521
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'310'767	-	-	-	-	-	1'310'767
Immobilisations financières ¹	45'769	-	110'044	305'075	2'365'846	3'734'137	6'560'872
Total	24'173'039	598'409	3'669'685	1'929'245	8'370'654	7'204'665	45'945'696
Exercice précédent	24'742'739	224'899	9'570'989	1'691'098	8'098'269	6'992'441	51'320'435
Fonds étrangers/instruments financiers							
Engagements envers les Banques Raiffeisen	15'366'151	-	-	-	-	-	15'366'151
Engagements envers les autres banques	1'073'001	-	3'365'262	1'744'664	228'000	-	6'410'927
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	-	-	2'919'232	5'904	-	-	2'925'136
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	3'973'743	4'501'464	1'244'865	532'387	705'386	465'833	11'423'677
Engagements résultant d'opérations de négoce	69'530	-	-	-	-	-	69'530
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'535'839	-	-	-	-	-	1'535'839
Obligations de caisse	-	-	1'548	6'446	14'984	7'585	30'563
Emprunts et prêts sur lettres de gage	-	-	867'891	636'172	2'886'568	2'631'350	7'021'981
Total	22'018'264	4'501'464	8'398'798	2'925'572	3'834'937	3'104'767	44'783'803
Exercice précédent	21'451'499	4'453'004	13'923'396	3'492'902	4'386'182	2'943'247	50'650'230

¹ Un montant de 41'362'658 francs figure dans les immobilisations financières (0.00 francs l'année précédente).

18. Actifs selon la solvabilité des groupes de pays

en 1000 CHF	Expositions nettes à l'étranger			
	Exercice de référence	Exercice de référence part en %	Exercice précédent	Exercice précédent part en %
Classe de notation				
Placement très sûr	2'774'592	98,2	6'678'083	99,0
Placement sûr	11'607	0,4	29'668	0,4
Bon placement moyen	30'287	1,1	30'485	0,5
Placement spéculatif à très spéculatif	4'629	0,2	5'553	0,1
Placement extrêmement risqué/défaut de paiement	-	-	-	-
Placement sans notation	3'441	0,1	2'843	0,0
Total des actifs	2'824'555	100,0	6'746'631	100,0

L'attribution des ratings s'appuie sur les catégories de rating de Moody's. Le Groupe Raiffeisen utilise les ratings de toutes les trois grandes agences de notation internationales.

19. Bilan par monnaies

en 1000 CHF	CHF	EUR	USD	Divers	Total
Actifs					
Liquidités	17'017'032	848'735	16'382	111'109	17'993'258
Créances sur les Banques Raiffeisen	3'020'787	119	342	1'803	3'023'050
Créances sur les autres banques	963'067	493'387	164'224	195'054	1'815'732
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	4'920	-	4'920
Créances sur la clientèle	2'802'267	387'311	278'988	21'763	3'490'328
Créances hypothécaires	10'719'248	-	-	-	10'719'248
Opérations de négocié	480'405	116	5'017	541'983	1'027'521
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'310'767	-	-	-	1'310'767
Immobilisations financières	6'541'804	9'015	10'045	7	6'560'872
Comptes de régularisation	222'850	2'184	2'536	327	227'896
Participations	423'802	-	-	7	423'809
Immobilisations corporelles	232'866	-	-	-	232'866
Valeurs immatérielles	4'234	-	-	-	4'234
Autres actifs	754'607	-	-	-	754'607
Total des actifs portés au bilan	44'493'736	1'740'867	482'453	872'052	47'589'108
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	11'192'778	5'139'614	10'596'314	3'033'951	29'962'658
Total des actifs	55'686'515	6'880'481	11'078'767	3'906'003	77'551'766
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	12'565'303	2'141'145	329'570	330'133	15'366'151
Engagements envers les autres banques	4'694'041	191'924	1'105'452	419'510	6'410'927
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	1'905'000	316'518	662'232	41'385	2'925'136
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	10'640'224	201'067	543'641	38'744	11'423'677
Engagements résultant d'opérations de négocié	69'530	-	-	-	69'530
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'535'839	-	-	-	1'535'839
Obligations de caisse	30'563	-	-	-	30'563
Emprunts et prêts sur lettres de gage	6'855'005	58'790	99'108	9'077	7'021'981
Comptes de régularisation	304'001	988	5'678	269	310'936
Autres passifs	436'675	-	-	-	436'675
Provisions	128'373	-	-	-	128'373
Réserves pour risques bancaires généraux	9'297	-	-	-	9'297
Capital social	1'700'000	-	-	-	1'700'000
Réserve légale issue du bénéfice	177'523	-	-	-	177'523
Bénéfice	42'500	-	-	-	42'500
Total des passifs portés au bilan	41'093'875	2'910'432	2'745'681	839'120	47'589'108
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	14'667'774	4'047'111	8'356'596	2'931'983	30'003'463
Total des passifs	55'761'648	6'957'544	11'102'277	3'771'102	77'592'571
Position nette par monnaie	-75'134	-77'063	-23'510	134'901	-40'806

	31.12.2018	31.12.2017
Cours de conversion des monnaies étrangères		
EUR	1,126	1,171
USD	0,984	0,975

Informations sur les opérations hors bilan

20. Créances et engagements conditionnels

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements conditionnels		
Engagements de couverture de crédit et similaires	2'860'759	3'083'924
Garanties de prestation de garantie et similaires	63'752	6'937
Autres engagements conditionnels	100'394	116'094
Total des engagements conditionnels	3'024'904	3'206'955
Créances éventuelles		
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	23'778	-
Autres créances éventuelles	-	30'000
Total des créances éventuelles	23'778	30'000

21. Opérations fiduciaires

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	19'663	12'172
Total des opérations fiduciaires	19'663	12'172

Informations sur le compte de résultat

22. Résultat des opérations d'intérêts

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Produits des intérêts et des dividendes		
Produit des intérêts des créances sur les Banques Raiffeisen	92'744	126'696
Produit des intérêts des créances sur les autres banques	2'319	-2'170
Produit des intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres	1'487	318
Produit des intérêts des créances sur la clientèle	39'880	29'627
Produit des intérêts des créances hypothécaires	143'710	140'640
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	43'735	48'337
Autres produits des intérêts	23'548	25'012
Total des produits des intérêts et des dividendes	347'422	368'460
dont intérêts négatifs concernant les opérations actives	-57'645	-56'554
Charges d'intérêts		
Charges d'intérêts des engagements envers les Banques Raiffeisen	32'722	23'985
Charges d'intérêts des engagements envers les autres banques	5'739	7'544
Charges d'intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres	631	-2'216
Charges d'intérêts des dépôts de la clientèle	-15'313	-15'436
Charges d'intérêts des obligations de caisse	-487	-1'201
Charges d'intérêts des emprunts et prêts sur lettres de gage	-105'812	-117'917
Autres charges d'intérêts	-109'537	-137'131
Total des charges d'intérêts	-192'056	-242'372
dont intérêts négatifs concernant les opérations passives	72'563	61'350
Résultat brut des opérations d'intérêts	155'366	126'088

23. Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Produit des commissions		
Produit des commissions sur les opérations de négocie de titres et les placements		
Opérations sur fonds de placement	15'710	12'524
Opérations sur dépôts	24'930	24'414
Courtages	12'214	17'184
Autres opérations de négocie de titres et placements	24'735	19'568
Produit des commissions sur les opérations de crédit	16'267	13'395
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	57'078	52'913
Tenue de comptes	2'360	2'553
Autres prestations de service	3'573	4'245
Total du produit des commissions	156'865	146'796
Charges de commissions		
Opérations de négocie de titres	-43'173	-40'554
Moyens de paiement	-2'749	-2'821
Autres charges de commissions	-441	-911
Total des charges de commissions	-46'362	-44'286
Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service	110'503	102'510

24. Résultat des opérations de négoce

24.1 Répartition par secteur d'activité

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Succursales de Raiffeisen Suisse	7'394	7'763
Bureau de négoce Actions	6'025	4'007
Bureau de négoce Devises	9'746	10'878
Bureau de négoce Fixed Income	6'943	11'228
Bureau de négoce Macro Hedge	345	-564
Bureau de négoce Billets/métaux précieux	38'688	40'767
Bureau de négoce Options	2'312	-215
Bureau de négoce Taux	6'687	6'785
Opérations de négoce combinées	-	-1'127
Total du résultat des opérations de négoce	78'138	79'522

24.2 Résultat provenant de l'utilisation

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Négoce de devises	16'774	17'382
Négoce de métaux précieux et billets	41'136	43'280
Négoce d'actions	6'783	3'414
Négoce de taux	13'445	17'445
Autres	-	-2'000
Total du résultat des opérations de négoce	78'138	79'522

25. Autres produits ordinaires

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Services informatiques pour les sociétés du Groupe	65'841	61'384
Autres prestations individuelles pour les sociétés du Groupe	207'248	205'680
Montants versés par les Banques Raiffeisen pour les prestations collectives et stratégiques	76'376	78'762
Prestations internes imputées pour les projets du Groupe	39'402	55'406
Autres	12'326	2'280
Total des autres produits ordinaires	401'193	403'513

26. Charges de personnel

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la banque	2'618	2'367
Appointements et allocations au personnel	316'855	308'459
AVS, AI, AC et autres contributions légales	23'744	23'667
Cotisations aux institutions de prévoyance professionnelle	33'912	38'817
Autres charges de personnel	6'686	7'801
Total des charges de personnel	383'815	381'111

27. Autres charges d'exploitation

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Coût des locaux	28'343	30'904
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	124'552	87'332
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	3'981	3'921
Honoraires de la société d'audit	3'427	3'333
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	3'047	3'091
dont pour d'autres prestations de service	380	242
Autres charges d'exploitation	133'982	129'164
Total des autres charges d'exploitation	294'285	254'653

28. Produits et charges extraordinaires

Exercice de référence

Les produits extraordinaires de 46,2 millions de francs comprennent 35,2 millions de francs provenant de la vente de Notenstein La Roche Banque Privée SA et 11 millions de francs de la cession d'immobilisations corporelles.

Fin 2017, la participation dans Leonteq AG a mobilisé des réserves latentes car la valeur du marché de la participation avait excédé la valeur comptable de 47,4 millions de francs. Ces réserves latentes ont été dissoutes fin 2018 du fait de la plus faible estimation de la valeur de marché de Leonteq AG.

Exercice précédent

Sur les produits extraordinaires de 116,3 millions de francs, le montant de 104,1 millions proviennent de la vente de participations dans Helvetia Holding AG et dans Avaloq Group AG. La vente d'un immeuble a généré 11,2 millions de francs. Le bénéfice de réévaluation de Raiffeisen Centre des Entrepreneurs SA se monte à 1 million de francs.

Les charges extraordinaires intègrent des pertes de 0,4 million de francs sur la vente de Vescore SA et de 0,3 million de francs sur la vente de DZ Bank AG.

29. Impôts courants

en 1000 CHF	Exercice de référence	Exercice précédent
Charges pour impôts courants	2'500	5'035
Total des charges fiscales	2'500	5'035
Taux d'imposition moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel	-1,0%	13,5%

Il n'existe aucun report de perte de nature fiscale impactant les impôts sur les revenus. Les impôts latents ne sont calculés et présentés qu'au niveau du Groupe Raiffeisen.

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée des délégués de Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Raiffeisen Suisse société coopérative, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultat, l'état des capitaux propres pour l'exercice arrêté à cette date et l'annexe aux états financiers, principes d'établissement du bilan et d'évaluation y compris ainsi que les informations sur le bilan, les informations sur les opérations hors bilan et les informations sur le compte de résultat.

Selon notre appréciation, les états financiers au 31 Décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Base de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers ».

Nous sommes indépendants de Raiffeisen Suisse société coopérative, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Notre approche d'audit



Caractère significatif

L'étendue de notre audit a été influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies

*PricewaterhouseCoopers SA, Vadianstrasse 25a/Neumarkt 5, case postale, 9001 St-Gall
Téléphone : +41 58 792 72 00, fax : +41 58 792 72 10, www.pwc.ch*



significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux états financiers pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit et nous avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les états financiers pris dans leur ensemble.

<i>Caractère significatif global</i>	CHF 9.4 millions
<i>Comment nous l'avons déterminé</i>	0.5 % des fonds propres
<i>Justification du choix de la grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif global</i>	Nous avons choisi les actifs nets (fonds propres) comme grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif car ils reflètent la solvabilité et l'assise de Raiffeisen Suisse société coopérative. De plus, cette valeur est de toute première importance dans les décisions économiques des membres de la coopérative, de leurs clients et de l'Autorité de surveillance.

Nous avons convenu avec le Comité d'audit du Conseil d'administration de lui rapporter les anomalies supérieures à CHF 0.94 million identifiées lors de notre audit, ainsi que toutes les anomalies inférieures à ce montant mais qui, selon notre jugement, doivent être rapportées pour des raisons qualitatives.

Étendue de l'audit

Nous avons défini notre approche d'audit en déterminant le caractère significatif et en évaluant les risques d'anomalies significatives dans les états financiers. En particulier, nous avons tenu compte des éléments de jugement, par exemple en relation avec des estimations comptables significatives pour lesquelles des hypothèses doivent être émises et qui reposent sur des événements futurs qui sont par définition incertains. Comme pour tous nos audits, nous avons également considéré le risque d'un contournement des contrôles internes par la Direction, en tenant compte entre autres de l'éventuelle présence de distorsions qui pourraient représenter un risque d'anomalies significatives provenant de fraudes.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, ont la plus grande importance pour notre audit des états financiers de l'exercice sous revue. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des états financiers et les avons pris en compte lors de l'élaboration de notre opinion d'audit. Cependant, nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Évaluation des prêts à la clientèle (créances envers la clientèle et créances hypothécaires)

<i>Éléments clés de l'audit</i>	<i>Manière dont les éléments clés ont été examinés</i>
Les prêts à la clientèle représentent une part importante du bilan 30.0 % (contre 23.0 % l'année précédente). Nous considérons leur évaluation comme un élément clé de l'audit. Par ailleurs, il existe des marges dans l'appréciation de la valeur de remboursement des créances compromises et	Nous avons vérifié, à l'aide de contrôles par sondages, le caractère approprié et l'efficacité des contrôles relatifs à l'évaluation des prêts à la clientèle : <ul style="list-style-type: none">• <i>Analyse des crédits</i> Vérification du respect des directives et prescriptions relatives à la documentation, aux amortissements, à la

du montant des corrections de valeur éventuelles.

Nous nous sommes concentrés en particulier sur les points suivants :

- Méthodes appliquées par Raiffeisen Suisse société coopérative pour identifier les prêts à la clientèle pour lesquels il existe un besoin de correction de valeur
- L'adéquation et l'application des marges d'appréciation prescrites dans les directives pour la détermination du montant des corrections de valeur individuelles

Les principes comptables et d'évaluation des prêts à la clientèle, les processus mis en œuvre pour identifier les risques de défaillance et déterminer le besoin de correction de valeur ainsi que l'évaluation des couvertures figurent dans les comptes annuels (Annexe).

capacité financière, à l'évaluation et au nantissement

- *Autorisation des crédits*
Vérification du respect des prescriptions du règlement des compétences
- *Libération des fonds*
Vérification visant à déterminer si la mise à disposition des fonds n'a lieu qu'une fois que tous les documents nécessaires sont disponibles
- *Surveillance des crédits*
Vérification visant à déterminer si l'identification des positions présentant des indices de défaut est assurée rapidement et de façon exhaustive et si les positions en souffrance et les corrections de valeur sont vérifiées régulièrement, notamment la recouvrabilité des couvertures et le montant des corrections de valeur

Nous avons en outre procédé, sur la base de sondages, aux vérifications de détail suivantes :

- Nous avons évalué les prêts à la clientèle et avons vérifié à cette occasion les *processus d'identification* des prêts à la clientèle nécessitant une correction de valeur. Notre échantillonnage comprend une sélection aléatoire de positions provenant de l'ensemble du portefeuille de crédits ainsi qu'une sélection axée sur les risques engendrés par des créances compromises. Dans le cadre de nos évaluations, nous avons notamment utilisé les rapports d'expertise recueillis par Raiffeisen Suisse société coopérative concernant les sûretés sans prix de marché observable ainsi que d'autres informations disponibles sur les prix de marché et les prix comparatifs.
- Nous avons en outre examiné la *méthodologie d'estimation des corrections de valeur*. Notre contrôle s'est concentré sur les prêts compromis au sens des prescriptions comptables pour les banques. Nous avons vérifié si les corrections de valeur ont été constituées conformément aux principes comptables et d'évaluation de Raiffeisen Suisse société coopérative.

Les hypothèses utilisées étaient conformes à nos attentes.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de Raiffeisen Suisse société coopérative à poursuivre son exploitation. Il a de plus la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de Raiffeisen Suisse société coopérative à poursuivre ses activités et d'établir les états financiers sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation des sociétés du Groupe Raiffeisen ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse et les NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se basant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la tenue du registre des sociétaires et la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts. Nous recommandons d'approuver les présents états financiers.

PricewaterhouseCoopers SA

Beat Rütsche

Expert-réviseur

Réviseur responsable

Ralph Gees

Expert-réviseur

Saint-Gall, le 1^{er} avril 2019

Aperçu sur 5 ans

Bilan – Aperçu sur 5 ans

en 1000 CHF	2018	2017	2016	2015	2014
Actifs					
Liquidités	17'993'258	18'819'203	18'779'805	17'271'940	7'771'842
Créances sur les Banques Raiffeisen	3'023'050	2'655'902	2'923'285	3'758'642	3'953'353
Créances sur les autres banques	1'815'732	8'214'912	6'948'718	3'095'492	4'672'095
Créances résultant d'opérations de financement de titres	4'920	51'371	13'204	51'801	474'223
Créances sur la clientèle	3'490'328	2'441'407	2'274'938	2'237'698	2'051'802
Créances hypothécaires	10'719'248	9'870'963	9'121'212	8'505'627	7'651'603
Opérations de négoce	1'027'521	1'325'870	1'282'433	1'311'118	1'735'756
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'310'767	1'632'217	1'604'991	1'633'087	1'682'705
Immobilisations financières	6'560'872	6'308'591	6'596'490	5'592'891	4'971'082
Comptes de régularisation	227'896	228'036	239'406	267'760	243'034
Participations	423'809	1'055'938	1'243'250	1'417'390	955'750
Immobilisations corporelles	232'866	195'321	249'126	260'309	263'319
Valeurs immatérielles	4'234	6'653	18'145	22'984	-
Autres actifs	754'607	788'398	616'755	1'363'850	1'021'923
Total des actifs	47'589'108	53'594'782	51'911'758	46'790'589	37'448'487
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	15'366'151	15'528'573	14'063'534	11'473'545	11'157'296
Engagements envers les autres banques	6'410'927	13'676'261	14'047'052	10'448'545	7'221'460
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	2'925'136	1'757'968	2'514'988	4'052'523	1'043'602
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11'423'677	11'044'803	10'714'330	10'002'847	8'297'193
Engagements résultant d'opérations de négoce	69'530	133'799	138'207	105'139	121'490
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'535'839	1'610'794	1'825'313	2'134'730	2'148'635
Obligations de caisse	30'563	61'758	73'681	104'476	141'573
Emprunts et prêts sur lettres de gage	7'021'981	6'836'274	5'743'882	5'562'865	5'306'195
Comptes de régularisation	310'936	289'993	266'380	251'615	245'490
Autres passifs	436'675	458'400	433'423	445'930	410'363
Provisions	128'373	16'685	16'834	16'656	24'697
Réserves pour risques bancaires généraux	9'297	259'450	158'450	298'900	283'700
Capital social	1'700'000	1'700'000	1'700'000	1'700'000	850'000
Réserve légale issue du bénéfice	177'523	173'183	169'443	162'790	159'796
Bénéfice	42'500	46'840	46'240	30'028	36'994
Total des capitaux propres	1'929'320	2'179'473	2'074'133	2'191'718	1'330'490
Total des passifs	47'589'108	53'594'781	51'911'757	46'790'589	37'448'485

Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans

en 1000 CHF	2018	2017	2016	2015	2014
Produit des intérêts et des escomptes	303'687	320'123	372'806	439'900	499'590
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	43'735	48'337	52'852	55'661	52'794
Charges d'intérêts	-192'056	-242'372	-302'113	-378'582	-440'310
Résultat brut des opérations d'intérêts	155'366	126'088	123'546	116'979	112'074
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-126'465	-1'782	-14'665	-5'760	2'753
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	28'901	124'306	108'881	111'219	114'828
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	77'588	73'690	49'973	51'472	50'334
Produit des commissions sur les opérations de crédit	16'267	13'395	8'151	8'686	6'827
Produit des commissions sur les autres prestations de service	63'010	59'711	57'069	58'082	64'599
Charges de commissions	-46'362	-44'286	-33'308	-44'581	-40'377
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	110'503	102'510	81'885	73'659	81'383
Résultat des opérations de négoce	78'138	79'522	84'222	75'960	42'340
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	2'607	20'525	2'632	6'187	7'237
Produit des participations	71'510	52'322	51'311	62'799	44'249
Résultat des immeubles	3'884	3'668	3'938	3'888	3'188
Autres produits ordinaires	401'193	403'513	387'971	339'810	273'657
Autres charges ordinaires	-42'905	-34'243	-45'550	-39'262	-35'003
Autres résultats ordinaires	436'289	445'785	400'302	373'423	293'328
Produit opérationnel	653'831	752'123	675'290	634'261	531'879
Charges de personnel	-383'815	-381'111	-354'690	-322'707	-320'583
Autres charges d'exploitation	-294'285	-254'653	-255'880	-246'816	-164'015
Charges d'exploitation	-678'100	-635'764	-610'571	-569'523	-484'598
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-109'154	-74'775	-133'589	-43'321	-41'189
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-117'910	-4'352	-5'650	866	-11'796
Résultat opérationnel	-251'333	37'232	-74'520	22'283	-5'705
Produits extraordinaires	46'180	116'316	9'196	24'013	45'758
Charges extraordinaires	-1	-673	-26'119	-4	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	250'153	-101'000	140'450	-15'200	-2'000
Impôts	-2'500	-5'035	-2'767	-1'064	-1'059
Bénéfice	42'500	46'840	46'240	30'028	36'994

Impressum

Raiffeisen Suisse société coopérative
Communication
Raiffeisenplatz
CH-9001 St-Gall
Tél.: +41 71 225 88 88
Fax: +41 71 225 88 87
Internet: raiffeisen.ch
e-mail: presse@raiffeisen.ch

Délai rédactionnel: 7 mars 2019
Publication du rapport de gestion: avril 2019
Langues: allemand, français, italien et anglais.
La version allemande fait foi.

Conception:

Schalter&Walter GmbH, St-Gall
Isabelle Sailer // Kommunikation, Baden

Réalisation:

NeidhartSchön AG, Zurich

Traduction:

24translate, St-Gall

Photos:

Schalter&Walter GmbH, St-Gall